

# Rapport d'activité & perspectives d'avenir

# 2023



A R I S S E

Actions et Ressources pour l'Inclusion  
Sociale par le Soins et l'Éducation

# Sommaire

---

## 4 L'édito

L'éditorial du Président	4
Le mot du Directeur Général	5

---

## 8 Présentation de l'ARISSE

Projet associatif, valeurs	7
L'association	8
La gouvernance	10
Les missions	12
Différents types d'établissements	14
Établissements par département	16

---

# 26 Le bilan 2023

L'activité en 2023	24
Bilan social	28
Bilan financier	34

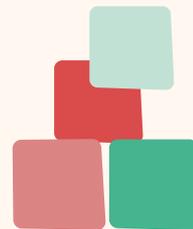
---

# 38 L'année 2023 en actions

Ça bouge à l'ARISSE	40
La vie à l'ARISSE	54



# L'édito



## L'éditorial du Président



### Perspectives : un principe à mettre en valeur.

**I**nvité, une nouvelle fois, pour l'éditorial de ce numéro annuel, à faire part, de quelques sujets de satisfaction que l'on peut là évoquer, j'éprouve, relecture faite de nos quelques écrits, durant ces neuf années de Président, le besoin de mettre en valeur, notre notion du contrôle, ce principe constituant, à plusieurs visages, que j'y vois toujours présent, mais particulier ; un levier qui du fait de son emploi s'avère être à l'usage et l'analyse un fil conducteur ; un processus différemment tiers qui ainsi conçu prend une autre dimension et nous est assez spécifique.

Un objectif étant posé dans un cadre donné, il est dans l'ordre des choses qu'un contrôle à posteriori s'assure de la conformité de l'un et de l'autre et opère selon, soit :

- par une procédure : manière de faire très codifiée et obligatoire, mise en pratique pour éviter les erreurs ;

ou /et

- par un processus : enchaînement d'éléments d'action, conduits par certains principes, agissant sans ordre établi, dans le même sens, pour atteindre son objectif .

Si pour certains métiers bien codifiés, les procédures s'imposent et dominant, mettant parfois l'activité en situation quasi tutélaire, comme si tout était un peu préétabli, il est des professions où la complexité des problèmes à résoudre, l'engagement personnel que le traitement impose sont tels, que compréhension et action doivent se chercher, se développer (outre mesure) dans l'aventure des essais, de réussites et d'erreurs qui, pour être tentés, risqués, ne le peuvent que dans des espaces confiants, suffisamment rassurants, où le contrôle est surtout une ressource, un soutien, un appui, une démarche, un processus ; toutes choses qui ne s'improvisent pas et qui, quand elles existent sont le fruit d'une préoccupation collectivement réfléchie et à tout niveau présente et partagée, constamment entretenue.

Réalisation assez simple quand on en a compris, voire vécu l'importance, d'autant que la structure est petite et les personnes sont proches.

L'exploit, car s'en est un, est plus délicat plus complexe quand les conditions de la distance tendent à gagner sur la proximité et que les liens relationnels peuvent être à l'épreuve de discordes de tous ordres toujours à l'affût dans l'institué.

Il n'est pas toujours évident d'emblée de prendre conscience de l'importance, de la nécessité de cet entour, d'autant que l'on sait/aussi à l'expérience, un aspect qui s'ajoute et complique, que le "prendre soin" en institution n'est pas une opération isolée, le simple fait de quelqu'un, mais le produit de la participation d'un ensemble où, rigoureusement mais souplement, tout s'articule pour créer des conditions d'action les plus favorables ; où rien et encore moins personne n'est oublié et doit être pris en compte dans les résultats.

Partenaire indissociable de l'œuvre de choix, de l'autonomie, de la responsabilité, le processus de contrôle ainsi conçu et structuré, plus encore qu'une fonction plurielle garante du légal et du légitime, est surtout en notre occurrence un état d'esprit, une éthique sujet de notre constante attention, sinon vigilance, tant le contrôle est prompt à fixer plus de limites que de perspectives.

**Guy DREANO — Président de l'ARISSE**

## Le mot du Directeur Général

**L'**année 2023 à l'ARISSE s'est déroulée sous le signe de la continuité nouvelle ! Comme vous le savez, le temps institutionnel s'inscrit dans une durée plus ou moins longue. Le défi associatif est d'incarner cette temporalité dans le quotidien au sein de nos établissements et services et d'accompagner nos équipes à la transcrire dans leur travail. Donner du sens.

En 2023, nous avons démarré notre deuxième CPOM (2023/2027) régional pour nos structures médico-sociales ainsi que le renouvellement du CPOM Sanitaire. Cette démarche contractuelle, nous a invités à revisiter nos objectifs, en cohérence avec les orientations des politiques publiques qui régissent notre secteur.

Le bilan global de notre 1<sup>er</sup> CPOM (2018/2022) s'avère très positif. En témoignent les projets engagés durant cette période ainsi que les résultats satisfaisants des exercices. Ce constat fait, il reste, fort heureusement, encore du chemin à parcourir. N'est-ce pas là la vocation de l'ARISSE de toujours se mobiliser pour faire mieux ? Les besoins des personnes accompagnées évoluent, les compétences pour y répondre aussi.



Ce rapport d'activité de l'ARISSE illustre la vitalité de nos équipes ainsi que leur engagement auprès des personnes accompagnées et de leurs familles. Je tiens à remercier l'ensemble des salariés pour leurs contributions indispensables pour la réussite de nos actions.

**Atef Ghali – Directeur général**

# La présentation de l'ARISSE

*Favoriser la confiance et l'autonomie  
des jeunes et les accompagner vers l'avenir*



L'ARISSE gère 43 établissements et services sanitaires et médico-sociaux : tous sont localisés en Île-de-France (départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Paris).



Chacun des 6188 enfants accueillis est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé. L'ARISSE emploie environ 748 salariés qui travaillent tous en équipes pluridisciplinaires. L'ARISSE a également vocation à apporter un soutien aux familles.



Les enfants accueillis sont au cœur du projet associatif, décliné au sein de chaque structure dans le projet d'établissement ou de service. L'identité de l'ARISSE s'ancre dans le secteur médico-social et dans le secteur sanitaire, l'objectif commun étant de favoriser le parcours de vie des enfants, et d'améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins aux personnes en situation de fragilité.



La mission de l'association est l'accueil et l'accompagnement, par le soin et l'éducation spécialisée, d'enfants et d'adolescents souffrant de dysfonctionnements intellectuels et/ou de troubles psychiques, selon les besoins de chaque enfant.



Ils s'inscrivent dans leur territoire et travaillent en partenariat avec les acteurs des villes et des collectivités (écoles, familles, hôpitaux, mairies, ARS...), assurant un lien de proximité.



Pathologies, troubles et handicaps des enfants accompagnés :

- TND (Troubles neurodéveloppementaux)
- Troubles et pathologies organiques : épilepsie, anomalie génétique, pathologies somatiques à retentissement psychique ou cognitif
- Déficiences cognitives
- Déficiences intellectuelles
- Troubles psychiques
- Troubles des apprentissages

### **Les valeurs**

- Le respect, la solidarité et la bienveillance.
- Chaque personne accueillie est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé.
- Chacun veille au respect et la prise en compte des droits des usagers (enfants et parents).
- La personne est reconnue en tant que telle, avec une prise en compte systématique de ses capacités d'évolution.
- L'action de l'association s'inscrit dans le respect de la « déclaration des droits de l'enfant ».

## **Le projet associatif**

**A**vec l'actualisation des statuts en 2018, le projet associatif a été repensé et actualisé pour s'inscrire dans une perspective de long terme. Il met l'accent sur un accompagnement s'attachant à garantir l'approche la plus personnalisée possible à chacun des enfants accueillis, et sur une ouverture plus grande sur le territoire. Également sur une vision permettant plus d'inclusion, et sur une plus grande prise en compte du parcours de vie.

Au cœur de ce projet sont placés les enfants accompagnés avec la prise en compte de leurs besoins.

- La légitimité première de l'ARISSE repose sur son expertise reconnue dans le domaine de la santé mentale et du handicap, et dans la gestion d'établissements et services pour l'accompagnement et le soin d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et des familles.
- La nature des activités et son mode de financement s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques des secteurs sanitaire et médico-social.
- Les grandes orientations de l'ARISSE sont à ce jour définies dans le projet associatif, les statuts et le règlement associatif qui énoncent les principes et valeurs qui fondent l'action de l'association.

# L'association

## Quelques repères historiques

**12 mars 1963**

Création de l'Association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne.



**Août 1983**

### Création de l'ARIS

En 1983, l'ARIS reprend pour partie les activités gérées par le Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées (CREAI) d'Île-de-France, à la suite de la décision ministérielle relative au devenir des Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence de 1982.

**Septembre 2008**

L'ARISSE naît de la fusion de 2 associations d'Île-de-France : l'ARIS et l'association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne.



**2008**

IME Armonia  
Limeil-Brevannes



**2011**

CAMSP Étampes



**2011**

SESSAD Arélia  
Villeneuve-  
St-Georges



**2012**

IME Amalthée  
Rosny-sur-Seine



**2018**

Service Passerelle  
Boissy-Saint-Léger



**2020**

IME Arpège  
Ivry-sur-Seine



**2022**

Crèche Petit Prince Lumière,  
SESSAD La Courte Échelle,  
SESSAD Le Passage,  
SESSAD Les 7 Lieux



# La gouvernance

*La direction de l'association est assurée conformément à la répartition des rôles prévus par les statuts et le règlement associatif. Les pouvoirs de conception, de décision et de réalisation sont répartis entre différentes instances dirigeantes.*

## La Direction Générale

Elle exerce une responsabilité globale, en termes d'animation et de décision sur le plan stratégique, technique et opérationnel, de la gestion et de l'administration par délégation du Conseil d'Administration et du Président.



## L'Assemblée Générale

L'AG examine les questions importantes. Elle est souveraine et ses décisions s'imposent aux autres instances dirigeantes. Elle désigne les responsables de l'association (membres du CA, membres du Bureau, représentant légal, etc.), et approuve ou désapprouve la gestion de l'association par le Conseil d'Administration.



## Le représentant légal

Le Président peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs (par exemple, à un vice-président, à un secrétaire ou à un trésorier). Mais il demeure co-responsable des actes réalisés au nom de l'association par ceux à qui il a délégué ses pouvoirs.



## Les instances consultatives

Un Comité Technique et Scientifique, une commission Finances et Patrimoine, une commission Communication constituent des instances consultatives auprès du Conseil d'Administration et du Bureau. Entre l'idée naissante d'un projet et la décision finale du Conseil d'Administration, les commissions apportent des propositions ou des éclairages techniques.

Les Conférences des Directions sont des instances de liaison entre les directions fonctionnelles et le Conseil d'Administration. Présidées par un administrateur, chaque Conférence des Directions encourage la réflexion et l'échange entre professionnels sur des projets et problématiques communs.

Le Comité de Direction permet de réfléchir à la complémentarité des actions pour une meilleure connaissance des projets de fonctionnement de chacun et de leur évolution. Il permet de favoriser la circulation de l'information et la cohérence des différentes interventions mises en œuvre par l'association.

## Le Bureau

Le CA peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Bureau, instance restreinte composée de personnes choisies en son sein. Organe permanent, le Bureau élabore les orientations du Conseil d'Administration.

Le Bureau a vocation à se réunir beaucoup plus fréquemment que le CA et gère les affaires courantes.

L'organisation garantit, pour l'ensemble des niveaux décisionnels, une pluralité des regards et des contrôles externes.

## Le Conseil d'Administration

Le CA prépare les travaux de l'AG et applique ses décisions. Il a le pouvoir de proposer à l'AG des modifications dans les statuts (ou dans le règlement associatif qui les précise). Les membres du CA sont appelés administrateurs.

# Les missions

## *Quelles sont les missions de l'ARISSE ?*

L'association concourt à une mission d'intérêt général. Elle fait partie des **acteurs majeurs avec les organisations sanitaires et médico-sociales d'Île-de-France**, les institutions publiques et autres structures associatives avec lesquelles elle travaille.

Les établissements ont pour mission l'assurance des pratiques médico-psychologiques, éducatives et pédagogiques ayant pour objectif l'accompagnement de l'enfant **en vue de son autonomisation et de son développement**, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et en collaboration avec les familles.

## *Ces missions relèvent-elles du champ médico-social ou sanitaire ?*

Les secteurs du médico-social et du sanitaire se différencient par des modalités de financement, des réglementations et des modes de gestion différents. Afin de répondre parfaitement aux besoins des enfants, ces deux types d'activités sont sollicitées en permanence. **La bonne articulation de ces deux secteurs, tant sur le soin que sur l'éducation, est une nécessité pour développer les partenariats, optimiser les bonnes pratiques et harmoniser au mieux projet de vie et projet de soins.**

Plusieurs types de prescripteurs (services hospitaliers spécialisés, médecins libéraux, PMI, parents, structures médico-sociales, écoles...) dirigent les familles vers nos différents types d'établissements.

## *Comment faire une demande d'admission dans un établissement de l'ARISSE ?*

Chaque établissement de l'ARISSE possède ses propres modalités d'admission. Les admissions en IME et SESSAD nécessitent impérativement une orientation préalable de la MDPH alors que les autres établissements traitent généralement les nouveaux admis selon une liste d'attente et des critères de priorité.

En CMPP, les parents, souvent sur les conseils de l'Éducation Nationale, prennent contact avec les établissements pour des demandes de prise en charge.





### *Comment se passe l'accompagnement d'un enfant dans les établissements ?*

L'accompagnement de l'enfant dépend de ses besoins. Le parcours individuel peut s'étendre de la cure ambulatoire à l'accompagnement quotidien en externat ou en internat.

Un projet individuel est défini et évalué chaque année en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'enfant et sa famille sont au cœur du suivi de ce projet personnalisé.

Pour accueillir la souffrance psychique de l'enfant et de sa famille, l'ARISSE met en œuvre une complémentarité de techniques autour de deux axes :

- Les dimensions éducatives, pédagogiques spécialisées auxquelles se rajoutent les dimensions sociales.
- La dimension du soin, dans tous ses aspects, intègre l'articulation entre les soins somatiques et soins psychothérapeutiques.

Un projet individuel pour chaque enfant est donc développé autour de trois axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Les pratiques de travail, en conformité avec les valeurs de l'ARISSE, sont régulièrement évaluées, contrôlées et peuvent évoluer en fonction des avancées scientifiques.

### *Comment les jeunes et leurs parents sont-ils placés au cœur de l'accompagnement ?*

Au-delà du respect formel du droit des personnes accompagnées, et la mise en place des outils définis par la loi du 02 janvier 2002, l'ARISSE travaille et construit avec les parents et les jeunes. Les outils de la loi sont constitués du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), du Conseil de Vie Sociale (CVS), du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du Projet d'Établissement.

### *Quel est l'engagement des professionnels de l'association ?*

Le projet associatif, dans lequel chaque salarié est investi et engagé au quotidien, est axé exclusivement autour de l'enfant.

Par le respect envers les jeunes accueillis de leur intimité et de leur dignité, les objectifs, les missions et les valeurs portés par l'ARISSE constituent un engagement de responsabilité pour chaque professionnel.

L'engagement envers leur profession, qu'ils exercent avec intégrité et professionnalisme, contribue de plus à un accompagnement de qualité.

# Différents types d'établissements



**CAMSP**  
*Centre d'Action  
Médico-Sociale Précoce*

Secteur médico-social

de 0 à 6 ans

## Ambulatoire

- Accueil des enfants ayant des difficultés de développement cognitif ou un handicap (moteur/mental/sensoriel sauf déficience auditive).
- Accompagnement en fonction des difficultés de chaque enfant: prévention, dépistage précoce et soins inscrits dans un projet individualisé.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF



**CMPP**  
*Centre Médico-  
Psycho-Pédagogique*

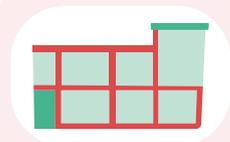
Secteur médico-social

de 0 à 20 ans

## Ambulatoire

- Accueil des enfants et adolescents ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des troubles des apprentissages ou des troubles du développement.
- Prises en charge médicales, psychologiques, psychothérapeutiques, et/ou rééducatives en orthophonie et/ou en psychomotricité, en favorisant le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu familial, scolaire et social.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF



**IME\***  
*Institut Médico-Éducatif*

Secteur médico-social

de 6 à 20 ans

## Externat / Internat

- Accueil des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement et/ou troubles psychiques et/ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement avec des ateliers visant au développement de l'autonomie, de la socialisation, des compétences et au maintien de la scolarisation.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CAS



**SESSAD\***  
*Service d'Éducation Spéciale  
et de Soins À Domicile*

Secteur médico-social

de 3 à 13 ans

## Accueil et accompagnement, visites à domicile

- Accueil des enfants ayant des troubles du neurodéveloppement et/ou des troubles psychiques.
- Accompagnement global qui permet la poursuite du parcours scolaire de l'enfant dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF



## CTJ

Centre Thérapeutique  
de Jour ou hôpital de jour

Secteur sanitaire

de 4 à 14 ans

### Externat séquentiel

- Accueil des enfants et adolescents présentant différentes formes de troubles psychiques plus ou moins sévères qui affectent leur développement et leur intégration sociale: personnalité, socialisation, langage, motricité, cognition...
- Accompagnement sur des journées ou des demi-journées en externat avec scolarisation, ateliers thérapeutiques, prises en charges paramédicales, suivi médical et entretiens familiaux.

Le cadre légal de référence: Art. L.622-7 CSP



## Crèche Multi Accueil

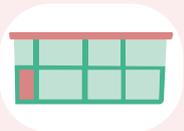
Secteur petite enfance

de 1 à 3 ans

### Accueil journée et demi-journée

- Lieu de vie, où le suivi de chacun des enfants est assuré par des professionnelles de la petite enfance, dans un environnement adapté à leur épanouissement physique, psychologique et affectif.

Le cadre légal de référence: Art. R.180-1



## CMP

Centre Médico Psychologique

Secteur sanitaire

de 0 à 18 ans

### Ambulatoire

- Dépistage, diagnostic et traitement des troubles psychiques et des difficultés scolaires.

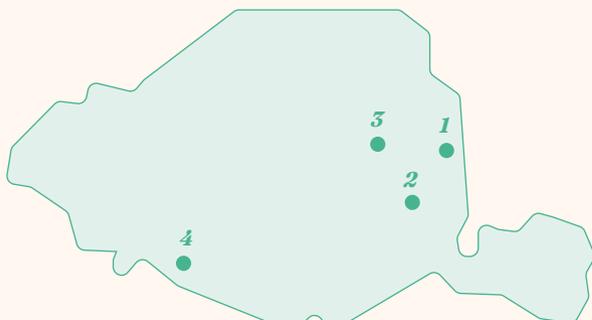
Le cadre légal de référence a été défini en 1986 notamment par l'arrêté du 14/03/1986



\* Une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est nécessaire avant tout accompagnement

# Établissements par département (1/4)

## Établissements du 75



### 1 Le Petit Prince Lumière

Type d'établissement: Crèche multi-accueil

Public accueilli: Enfants âgés de 1 à 3 ans. A pour spécificité de pouvoir accueillir jusqu'à l'âge de 6 ans les enfants en difficulté.

Tranche d'âge: 1 à 6 ans

Adresse: 140 bis boulevard Davout 75020 PARIS

Téléphone: 01 43 61 64 00

Mail: creche.ppl@arisse-asso.fr

### 2 La Courte Échelle

Type d'établissement: SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)

Public accueilli: Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 2 à 16 ans

Adresse: 8 rue des immeubles industriels 75011 PARIS

Téléphone: 01 53 39 19 20

Mail: sessad.lacourteechelle@arisse-asso.fr.

### 3 Le Passage

Type d'établissement: SESSAD

Public accueilli: Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 14 à 20 ans

Adresse: 12 bis villa Gaudélet 75011 PARIS

Téléphone: 01 83 62 45 24

Mail: sessad.lepassage@arisse-asso.fr

### 4 Les 7 Lieux

Type d'établissement: SESSAD

Public accueilli: Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 2 à 16 ans

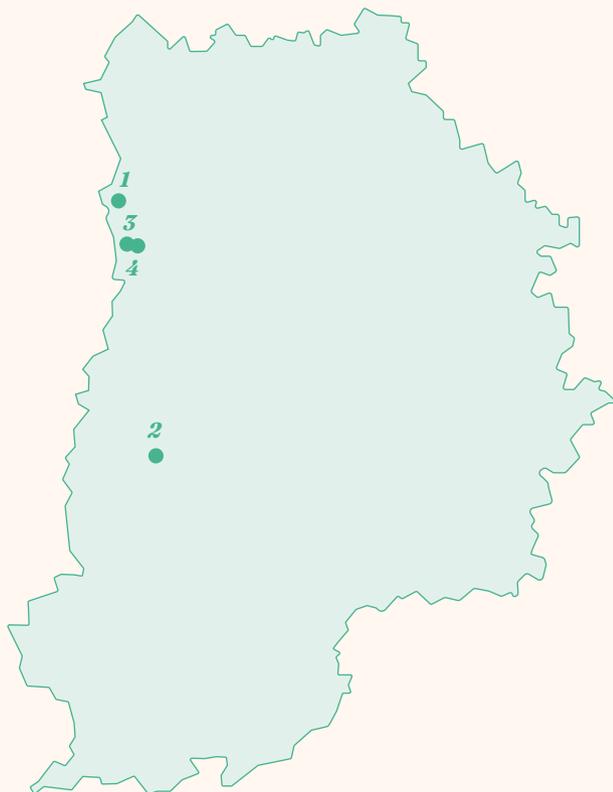
Adresse: 22 Rue de Cronstadt 75015 PARIS

Téléphone: 01 45 30 61 00

Mail: Sessad.Les7Lieux@arisse-asso.fr



## Établissements du 77



### **1 CMPP DE CHELLES**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 6 rue Adolphe Besson 77500 CHELLES

**Téléphone :** 01 64 72 47 27

**Mail :** cmpp.chelles@arisse-asso.fr

### **2 CMPP de MELUN**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 2 ter rue René Cassin (Bat B – 5<sup>e</sup> étage) 77000 MELUN

**Téléphone :** 01 60 68 99 90

**Mail :** cmpp.melun@arisse-asso.fr

### **3 SESSAD ATESSS**

**Type d'établissement :** SESSAD

**Public accueilli :** Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

**Tranche d'âge :** 2 à 16 ans

**Adresse :** 36 Rue Albert Einstein 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

**Téléphone :** 01 60 33 02 69

**Mail :** sessad.atesss@arisse-asso.fr

### **4 CMPP de CHAMPS-SUR-MARNE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

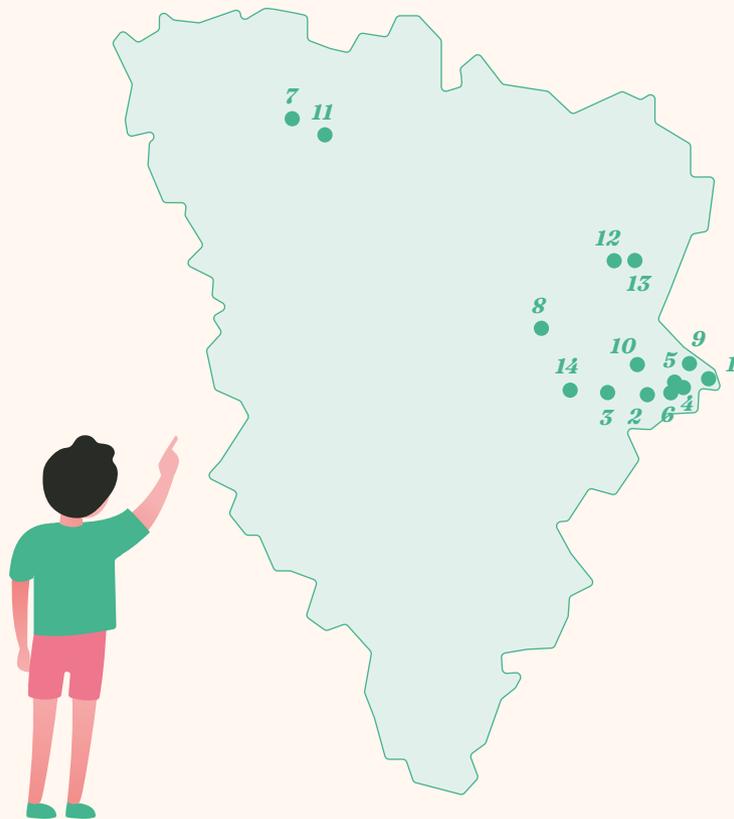
**Adresse :** 36 Rue Albert Einstein 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

**Téléphone :** 01 64 62 98 40

**Mail :** cmpp.champssurmarne@arisse-asso.fr

# Établissements par département (2/4)

## Établissements du 78



### **1 CMP de VÉLIZY VILLACOUBLAY**

Type d'établissement : Consultation Médico Psychologique

Public accueilli : Enfants et adolescents

Tranche d'âge : 0 à 18 ans

Adresse : 75 place Louvois 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Téléphone : 01 39 46 30 78

Mail : cmp.velizy@arisse-asso.fr

### **2 CMP de BUC**

Type d'établissement : Consultation Médico Psychologique

Public accueilli : Enfants et adolescents

Tranche d'âge : 0 à 18 ans

Adresse : 8 place Albert Calmette 78530 BUC

Téléphone : 01 39 56 11 82

Mail : cmp.buc@arisse-asso.fr

### **3 IME ALPHEE**

Type d'établissement : Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 9 rue Lino Ventura 78280 GUYANCOURT

Téléphone : 01 61 37 26 41

Mail : ime.alphee@arisse-asso.fr

### **4 IME LES METZ**

Type d'établissement : Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants ayant des déficiences intellectuelles, présentant ou non des troubles associés

Tranche d'âge : 5 à 14 ans

Adresse : 12 chemin de la Butte au Beurre 78350 JOUY-EN-JOSAS

Téléphone : 01 39 45 20 71

Mail : ime.lesmetz@arisse-asso.fr

### **5 SESSAD EPSIS**

Type d'établissement : Consultation Médico Psychologique

Public accueilli : Enfants orientés par la CDAPH qui présentent des difficultés d'apprentissage, notamment avec des difficultés psychiques.

Tranche d'âge : Enfants de 2 à 16 ans

Adresse : 55 rue Allavoine 78350 Jouy-en-Josas

Téléphone : 01 39 46 36 83

Mail : sessad.epsis@arisse-asso.fr

### **6 CTJ HENRI DUCHENE**

Type d'établissement : Centre Thérapeutique de Jour

Public accueilli : Enfants présentant différentes formes de troubles psychiques qui affectent leur développement et leur intégration sociale

Tranche d'âge : 4 à 14 ans

Adresse : 12 chemin de la Butte au Beurre 78350 JOUY-EN-JOSAS

Téléphone : 01 39 45 20 72

Mail : ctj.henriduschene@arisse-asso.fr

### **7 IME AMALTHEE**

Type d'établissement : Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 9, rue de la Pierre Seine 78710 ROSNY-SUR-SEINE

Téléphone : 01 30 42 74 60

Mail : ime.amalthee@arisse-asso.fr

### **8 CMPP des CLAYES SOUS BOIS**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques,

des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 29 chemin des vignes 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Téléphone : 01 30 55 26 12

Mail : cmpp.lesclayessousbois@arisse-asso.fr

### **9 CMPP de VIROFLAY**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 18 avenue des Combattants 78220 VIROFLAY

Téléphone : 01 30 24 24 48

Mail : cmpp.viroflay@arisse-asso.fr

### **10 CMPP de VERSAILLES**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 24 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles

Téléphone : 01 39 51 17 14

Mail : cmpp.versailles@arisse-asso.fr

### **11 CMPP de MANTES-LA-JOLIE**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 43 boulevard du Maréchal Juin 78200 MANTES-LA-JOLIE

Téléphone : 01 30 94 54 37

Mail : cmpp.manteslajolie@arisse-asso.fr

### **12 CMPP de MARLY-LE-ROI**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 81 rue de Montval 78160 Marly-le-Roi

Téléphone : 01 39 58 65 28

Mail : cmpp.marlyleroi@arisse-asso.fr

### **13 CMPP de SAINT GERMAIN EN LAYE**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 14 rue des Gaudines 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Téléphone : 01 34 51 52 77

Mail : cmpp.stgermainenlaye@arisse-asso.fr

### **14 CMPP de TRAPPES**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

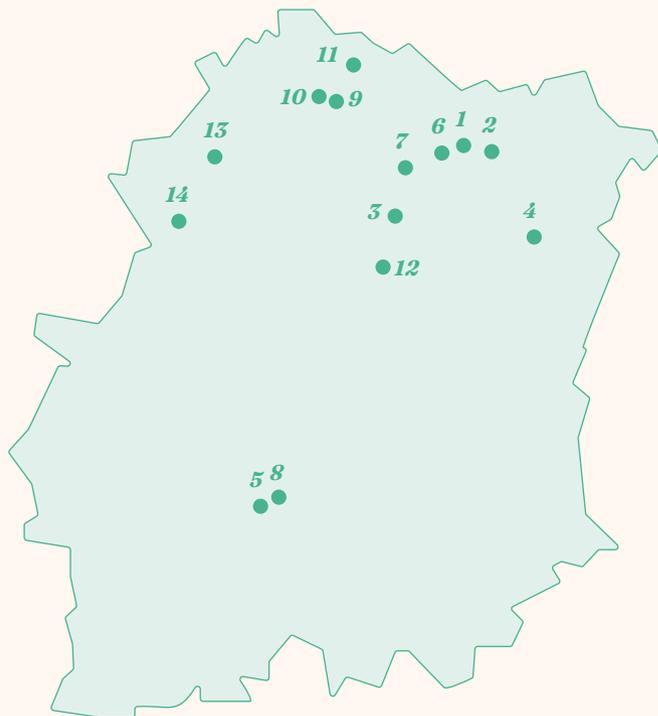
Adresse : 9-13 Rue Maryse Bastié 78190 TRAPPES

Téléphone : 01 30 50 46 59

Mail : cmpp.trappes@arisse-asso.fr

# Établissements par département (3/4)

## Établissements du 91



### 1 CMPP de JUVISY-SUR-ORGE

Type d'établissement: Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli: Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge: 0 à 20 ans

Adresse: 26 rue Hoche 91260 JUVISY-SUR-ORGE

Téléphone: 01 69 56 52 90

Mail: [cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr)

### 2 CMPP DRAVEIL, Antenne de JUVISY-SUR-ORGE

Type d'établissement: Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli: Enfants ayant

des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge: 0 à 20 ans

Adresse: 4 avenue Granger 91210 DRAVEIL

Téléphone: 01 69 40 48 28

Mail: [cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr)

### 3 CAMSP LES BOUTONS D'OR – Saint Michel-sur-Orge

Type d'établissement: Centre d'Action Médico Sociale Précoce

Public accueilli: Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur/mental/sensoriel sauf déficience auditive).

Tranche d'âge: 0 à 6 ans

Adresse: 52 rue Berlioz 91240

SAINT MICHEL-SUR-ORGE

Téléphone: 01 69 46 52 91

Mail: [camsp.stmichelsurorge@arisse-asso.fr](mailto:camsp.stmichelsurorge@arisse-asso.fr)

### 4 CAMSP EVRY

Type d'établissement: Centre d'Action Médico Sociale Précoce

Public accueilli: Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur/ mental / sensoriel sauf déficience auditive).

Tranche d'âge: 0 à 6 ans

Adresse: 51 Boulevard de l'Yerres 91000 EVRY

Téléphone: 01 60 87 85 60

Mail: [camsp.evry@arisse-asso.fr](mailto:camsp.evry@arisse-asso.fr)

### **5 CAMSP ETAMPES**

**Type d'établissement :** Centre d'Action Médico Sociale Précoce

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur/ mental / sensoriel sauf déficience auditive).

**Tranche d'âge :** 0 à 6 ans

**Adresse :** 16 rue de la Roche Plate 91150 ÉTAMPES

**Téléphone :** 01 64 91 52 34

**Mail :** camsp.etampes@arisse-asso.fr

### **6 CMPP de SAVIGNY-SUR-ORGE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 16 rue des Prés Saint-Martin 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

**Téléphone :** 01 69 96 15 85

**Mail :** cmpp.savignysurorge@arisse-asso.fr

### **7 CMPP ANTENNE de SAVIGNY-SUR-ORGE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 10 rue de la Division Leclerc 91360 EPINAY-SUR-ORGE

**Téléphone :** 01 69 09 73 91

**Mail :** cmpp.epinaysurorge@arisse-asso.fr

### **8 CMPP d'ÉTAMPES**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 6 rue Van Loo 91150 ÉTAMPES

**Téléphone :** 01 64 94 71 54

**Mail :** cmpp.etampes@arisse-asso.fr

### **9 CMPP de PALAISEAU**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 14 avenue du 1er mai 91120 PALAISEAU

**Téléphone :** 01 60 14 39 02

**Mail :** cmpp.palaiseau@arisse-asso.fr

### **10 CMPP Antenne de PALAISEAU**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 134 Chemin de Vauhallan 91120 PALAISEAU

**Téléphone :** 01 69 09 30 23

**Mail :** cmpp.palaiseau@arisse-asso.fr

### **11 CMPP de VERRIÈRES-LE-BUISSON**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 102 rue Estienne d'Orves 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

**Téléphone :** 01 69 20 35 08

**Mail :** cmpp.verriereslebuissou@arisse-asso.fr

### **12 CMPP de BRÉTIGNY-SUR-ORGE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 32 rue du Bois Châtres 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

**Téléphone :** 01 60 84 36 48

**Mail :** cmpp.bretignysurorge@arisse-asso.fr

### **13 CMPP de GIF-SUR-YVETTE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** Route de l'Abbaye 91190 GIF-SUR-YVETTE

**Téléphone :** 01 85 37 10 04

**Mail :** cmpp.gifsuryvette@arisse-asso.fr

### **14 CMPP de LIMOURS**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

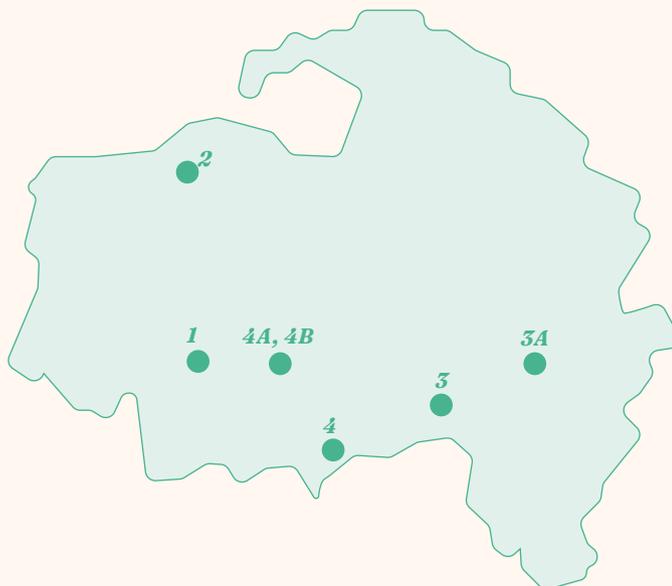
**Adresse :** 5 rue du Bac 91470 LIMOURS

**Téléphone :** 01 64 91 12 78

**Mail :** cmpp.limours@arisse-asso.fr

# Établissements par département (4/4)

## Établissements du 94



### **1 IME ARC-EN-CIEL**

Type d'établissement : Institut Médico Éducatif

Public accueilli : Enfants ayant des déficiences intellectuelles, présentant ou non des troubles associés

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 38/40 rue d'Estienne d'Orves 94320 THIAIS

Téléphone : 01 48 52 95 16

Mail : ime.arcenciel@arisse-asso.fr

### **2 IME ARPÈGE (Antenne IME ARC-EN-CIEL)**

Type d'établissement : Institut Médico Éducatif

Public accueilli : adolescents avec Troubles du Spectre Autistique et troubles du développement intellectuel

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 39-43 rue Louis Bertrand 94200 IVRY-SUR-SEINE

Téléphone : 01 84 77 10 45

Mail : ime.arpege@arisse-asso.fr

### **3 IME ARMONIA**

Type d'établissement : Institut Médico Éducatif

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 20 allée Van Gogh 94450 LIMEIL-BRÉVANNES

Téléphone : 01 45 10 29 60

Mail : ime.armonia@arisse-asso.fr

### **3A Service PASSERELLE**

Type d'établissement : Service de l'IME ARMONIA

Public accueilli : jeunes adultes avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 15 à 25 ans

Adresse : 39 rue de la République 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Téléphone : 01 84 75 03 45

### **4 SESSAD ARELIA**

Type d'établissement : SESSAD

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 2 à 16 ans

Adresse : 11 rue de Beauregard 94190

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Téléphone : 01 45 69 61 65

Mail : sessad.arelia@arisse-asso.fr

### **4A DAR**

Type d'établissement : Dispositif d'autoRégulation

Public accueilli : Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 6 à 11 ans

Adresse : École Saint Exupéry rue Saint-Exupéry

94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

Téléphone : 01 84 75 03 45

### **4B UEMA**

Type d'établissement : Unité d'Enseignement en Maternelle

Public accueilli : Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 3 à 6 ans

Adresse : École Saint Exupéry rue Saint-Exupéry

94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

Téléphone : 01 84 75 03 45



# Le bilan 2023

## L'activité en 2023

### La structure



46 385 617 €

de budget annuel



L'ARISSE est présente dans 5 départements :

75, 77, 78, 91, 94

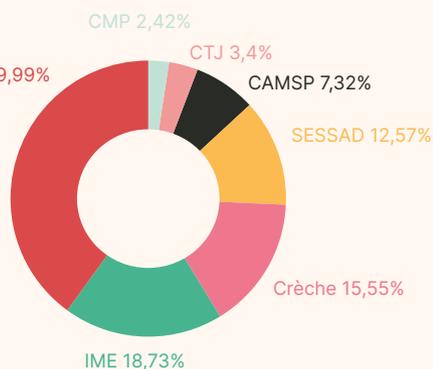


établissements et dispositifs  
d'accompagnement  
40 relèvent du secteur médico-social  
2 relèvent du secteur sanitaire  
et un siège social

226 230

actes et journées réalisés

répartition  
des actes et journées



## Les enfants



6188

enfants accueillis  
0 à 20 ans

10,4 ans

moyenne d'âge  
des enfants accueillis



67,7%

de garçons

32,3%

de filles

dans les enfants  
accompagnés et soignés

# Le bilan 2023

## L'activité en 2023

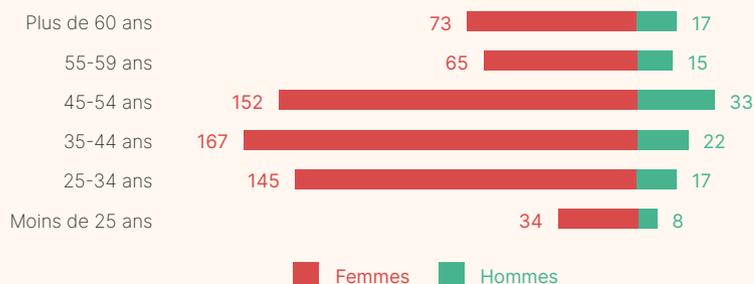
### L'emploi



Moyenne d'âge des salariés

Ancienneté moyenne

Pyramides des âges CDI/CDD en personnes physiques



64%

Non cadres

112

Embauches en CDI

36%

Cadres

## Les métiers

6

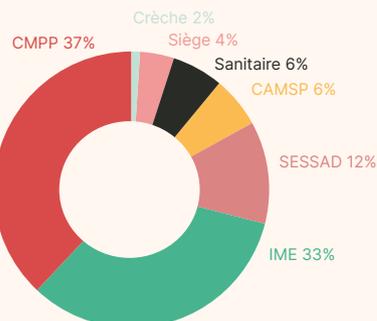
catégories socio-professionnelles :

- Médical (médecin, psychiatre...)
- Para-médical (métiers du soin, orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien/cienne...)
- Socio-éducatif (AMP, éducateur/catrice...)
- Direction et encadrement (directeur/trice, médecin directeur/trice, directeur/trice adjoint, chef/fe de service...)
- Administratif (secrétaire d'établissement, fonction support RH, paie, qualité, communication...)
- Services généraux (agent d'entretien, agent technique, jardinier, cuisinier...)

67%

d'entre eux travaillent directement auprès des jeunes et des familles :

Répartition des effectifs en PP par type d'accueil



# Le bilan social et la politique de ressources humaines

*En 2023, le nombre de salariés a très légèrement augmenté.*

## **A – Rapprochement avec les écoles**

**L**es métiers du médico-social étant très recherchés, il est important d'avoir une politique relationnelle forte avec les écoles et les centres de formation. Le souhait de l'ARISSE est d'attirer sur les métiers de notre secteur et d'intégrer de jeunes professionnels pour remplacer le personnel qui partira prochainement à la retraite.

Le partenariat est double : trouver de nouvelles ressources pour l'ARISSE à travers les écoles et centres de formation et développer l'accompagnement des jeunes diplômés en leur proposant des postes sérieux et valorisant dans une association comme l'ARISSE.

## **B – Apport de nouvelles compétences**

**L**es thérapies et méthodes de travail évoluent en permanence. Les métiers aussi. L'objectif de l'ARISSE est d'évoluer en continu et de proposer le meilleur accompagnement aux enfants suivis. Nouveau matériel, nouvelles techniques innovantes : les thérapeutes et les services se réinventent, développent et les services accueillent de nouveaux métiers.



## **C – Les métiers en tension**

**L**es difficultés de recrutement dans les métiers du médico-social et sanitaire continuent de prendre de l'ampleur à travers les années. Aucun métier n'est épargné, de l'accompagnement (éducateur spécialisé, AMP,..) au soin (infirmiers, orthophoniste,...), ainsi que les professions relevant de l'administratif et de la logistique. La conséquence à cela est un taux de vacance de poste en augmentation malgré les revalorisations salariales dans le cadre du Ségur de la santé, de la conférence des métiers du social et du médico-social, des accords Laforcade... Face à cette pénurie de compétences, L'Arissime met en œuvre des actions pour maintenir son attractivité : reconnaissance, fidélisation, visibilité, formation, insertion, recrutement.



## **D – Le plan de Développement des compétences et la formation professionnelle**

**C**ette année encore a été marquée par la consommation totale de nos budgets de formation soit 2% de notre MSB. L'association continue à promouvoir et à favoriser la professionnalisation des salariés afin de diversifier les prises en charge et d'accompagner au mieux les enfants.

En effet les collaborateurs ont été nombreux à solliciter des formations individuelles, outre les formations collectives déjà mises en place par les directions des établissements.

Nous avons pour cette année 2023, 7 contrats d'apprentissage en cours (dont un salarié en proA pour obtenir un diplôme) sur les métiers de l'accompagnement et fonctions support, une dynamique présente dans nos établissements qui tend à se développer pour 2024.

C'est l'occasion de former les jeunes à nos métiers, à nos valeurs mais également à notre culture ARISSE !

## Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes de 2023

**L'**Association ARISSE a calculé son résultat concernant l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au titre de l'année civile 2023. La loi avenir professionnel (du 5 septembre 2018) précise qu'au plus tard le 1er mars de l'année en cours, toutes les entreprises ayant au minimum 50 salariés doivent réaliser le calcul et la publication sur leur site de la note intégrale concernant leur index égalité professionnelle Femmes

Hommes. Notre résultat (\*) ? Un score de **81/100 !** (\*\*) (\*) Résultat publié avant le 1er mars 2024 au titre de l'exercice 2023 (\*\*) Il est à noter qu'à partir du moment où le niveau de résultat constaté est inférieur à 75 sur les 100 points pour cet index, l'entreprise doit mettre en place des mesures rectificatives dans un délai de 3 ans selon le Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019.

L'Index est calculé selon plusieurs indicateurs et est déterminé sur 100 points.

Celui-ci est calculé selon 4 indicateurs pour les structures de 50 à 249 salariés et selon 5 indicateurs pour les structures de plus de 250 salariés. L'Association ARISSE est ainsi concernée par les 5 indicateurs suivants :

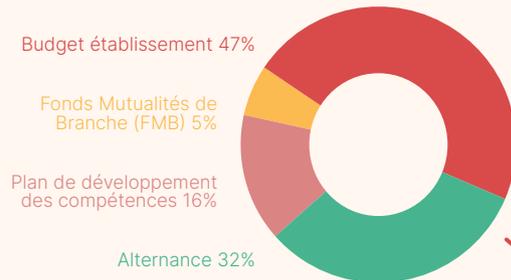
1. L'écart de rémunération : comparaison des rémunérations moyennes des femmes et des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) ou autre classification des postes : de 0 à 40 points.
2. L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes : de 0 à 35 points pour les structures de 50 à 249 salariés et de 0 à 20 points pour les structures de plus de 250 salariés.
3. L'écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes (uniquement calculé pour les structures de 250 salariés et plus): de 0 à 15 points.
4. Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité : de 0 ou 15 points ; 5. La parité entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes : de 0 à 10 points.

Au titre de l'année 2023, le détail du résultat de l'ARISSE se décompose comme suit :

- Indicateur écart de rémunération : 36/40 points
- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotion) : 10/20 points
- Indicateur écart de taux de promotion : 15/15 points
- Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15 points.
- Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10 points

## La formation

Répartition de l'investissement formation en 2023



*L'Arisse verse 2% de sa Masse Salariale pour la Formation Continue*

*L'investissement formation représente plus de 400k€ en 2023*



Salariés formés sur le plan de formation  
105 femmes et 14 hommes



Contrats en alternance

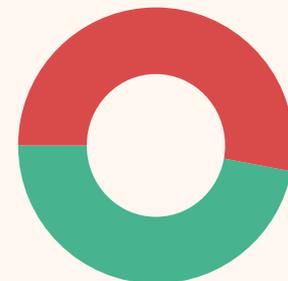


Heures de formation dispensées sur le plan de développement des compétences

Formation collectives/individuelles

Individuel  
(Plan, Alternance, Tutorat, Budget ETB)  
53%

Collectif  
(Plan, Budget ETB)  
47%



# La Qualité de Vie au Travail



## Travaux et investissement pour l'amélioration des conditions de travail

**L**a politique de l'ARISSE en matière de patrimoine est importante : le « Bien vivre » doit être une priorité dans les établissements de l'ARISSE, pour les enfants suivis, leurs familles et tous les professionnels. Chaque projet (déménagement, construction, aménagement) fait l'objet d'études sérieuses, analysant tous les points techniques, thérapeutiques et relationnels.

Ces projets émanent de réflexions partagées avec les équipes.

## Médaille du travail

**S**uite à la signature de l'accord sur les médailles du travail, la première cérémonie de remise des médailles du travail de l'Association ARISSE s'est déroulée mardi 19 décembre à Jouy en Josas.

L'Arise a récompensé pas moins d'une centaine de salariés : 53 médailles de bronze (15 ans), 23 médailles d'argent (20 ans), 14 médailles de vermeil (30 ans), et enfin 14 médailles d'or (35 ans).

L'occasion pour le Président, Guy Dréano, et le Directeur général, Atef Ghali, d'honorer les salariés médaillés, méritants et dévoués à la cause des enfants.

Un clin d'œil spécial à notre doyenne de ces médaillés qui a fêté ses 46 années d'activité au sein de l'Association.

Pour cette première édition, ont été pris en compte les salariés partis à la retraite depuis 2021.



## **Mutuelle**

En 2023, l'Arisse a fait le choix pour ses salariés d'augmenter le taux de prise en charge de sa part patronale, s'élevant à 60%.

## **Fête de l'Arisse**

Soucieux de mettre à l'honneur l'engagement de ses salariés, et de les remercier pour de tout le travail accompli, l'Arisse a célébré l'ensemble de ses professionnels lors de la fête annuelle qui s'est déroulée le 30 juin 2023.

C'est donc une soirée festive, un moment convivial où toutes les équipes de l'ARISSE peuvent se rencontrer, échanger, rire, danser. Partager des moments de détente et se mêler à une atmosphère de fête réveillent nos instincts de communication, de création de liens.

À cette occasion, décoration festive, tombola organisée avec l'aide des commerçants de la ville, jeux en bois, cadeaux, DJ et buffet traiteur, un vrai moment convivial apprécié de tous.



## **Tickets restaurant**

En 2023, l'Arisse va au-delà de la réglementation légale, et permet à chaque salarié n'ayant pas une restauration au sein de l'établissement, de bénéficier de tickets restaurant en plus des espaces déjeuner sur site.

La prise en charge est à hauteur de 60% pour la part employeur.

## **Primes et indemnités**

En 2023, l'Arisse a reconduit le versement de la « Prime partage de la Valeur » (PPV) pour un montant global de 143 000€.

L'Arisse a également fait le choix de verser aux exclus de la prime La Forcade (personnel administratif et service généraux), une prime exceptionnelle pour un montant global de 62 000€.

Afin de reconnaître la fonction en niveau Bac+5 des orthophonistes, et dans l'attente de l'évolution de la convention collective, l'ARISSE a mis en place par le biais d'une décision unilatérale, une indemnité mensuelle pour les orthophonistes

## **Aménagements de poste**

En 2023, l'Arisse a réalisé 4 aménagements de poste afin de favoriser la reconnaissance des travailleurs en situation de handicap. Ces aménagements de poste se sont matérialisés par l'achat de matériel de bureau ergonomique, et par la mise en place d'un logiciel d'auto dictée pour les actes médicaux.

# Bilan financier

## Compte de résultat synthétique



CHARGES (K€)	2022	2023
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>44 342</b>	<b>47 124</b>
Achats et autres approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	7 393	7 896
Impôts et taxes	2 727	2 849
Charges de personnel	28 710	29 592
Dotations aux amortissements et provisions	3 772	4 878
Autres charges	1 740	1 909
<b>Charges financières</b>	<b>274</b>	<b>773</b>
Dotations aux amortissements et provisions	0	388
Intérêts et charges assimilées	274	385
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>160</b>	<b>118</b>
Sur opérations de gestion	25	69
Sur opérations en capital	79	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	55	48
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>11</b>	<b>47</b>
<b>Total des charges</b>	<b>44 787</b>	<b>48 062</b>
Résultat créditeur: Exédent	<b>2 650</b>	<b>2 055</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>47 437</b>	<b>50 117</b>

PRODUITS (K€)	2022	2023
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>47 074</b>	<b>49 561</b>
Ventes de marchandises	-	-
Prestations de services et divers	93	110
Dotations et produits de tarification	42 756	45 780
Subventions d'exploitation et participations	680	606
Contributions financières	1 660	1 864
Reprises sur provisions et amortissements	793	265
Autres produits et transfert de charges	142	205
Utilisation des fonds dédiés et de fonds reportés	950	731
<b>Produits financiers</b>	<b>102</b>	<b>258</b>
Produits financiers	102	258
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>261</b>	<b>298</b>
Sur opérations de gestion	10	47
Sur opérations en capital	235	241
Reprises sur provisions et transferts de charges	16	11
<b>Total des produits</b>	<b>47 437</b>	<b>50 117</b>
Résultat débiteur : Déficit		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>47 437</b>	<b>50 117</b>



## Bilan simplifié

BILAN - ACTIF (K€) au 31/12	2022	2023
<b>Actif immobilisé</b>	<b>33 250</b>	<b>32 585</b>
Immobilisations incorporelles	1 480	1 505
Immobilisations corporelles	30 985	30 245
Immobilisations financières	784	835
<b>Actif circulant</b>	<b>21 353</b>	<b>24 793</b>
Stocks et en cours	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	14	52
Créances	2 048	4 612
Valeurs mobilières de placement	3 918	3 305
Disponibilités	15 372	16 824
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>179</b>	<b>259</b>
Charges constatées d'avance	152	234
Charges à répartir sur plusieurs exercices	27	26
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>54 782</b>	<b>57 637</b>

BILAN - PASSIF (K€) au 31/12	2022	2023
<b>Fonds propres</b>	<b>26 577</b>	<b>28 982</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 473</b>	<b>2 688</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>5 571</b>	<b>6 621</b>
<b>Dettes</b>	<b>20 161</b>	<b>19 346</b>
Emprunts et dettes financières	13 510	12 775
Dettes d'exploitation et dettes diverses	6 651	6 571
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>54 782</b>	<b>57 637</b>



*Les deux nouveaux CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) concernant les établissements et services Médico-social et Sanitaire de l'ARISSE entrent en vigueur au 1er janvier 2023 et couvrent la période de 2023 à 2027.*

*À l'occasion du renouvellement du CPOM ESMS, plusieurs mesures nouvelles ont été accordées par l'ARS (l'extension de deux places sur IME ARC EN CIEL, la pérennisation de CNR renfort personnel sur l'IME ALPHEE*

*et la création d'un poste chargé d'insertion professionnelle au SESSAD LE PASSAGE).*

*Sur le CPOM Sanitaire, on note l'évolution du calcul de la dotation globale de financement qui est ajustée en fonction de la file active pour le CMP et le nombre d'enfants pour l'hôpital de jour en lien avec la réforme du financement des activités de psychiatrie. Cet ajustement conduit à un meilleur financement des activités de ces deux établissements.*

## Le compte de résultat

*Le résultat comptable de 2023 est globalement excédentaire de 2 055K€.*

### Les charges

**O**n note une hausse globale des charges d'exploitation entre 2022 et 2023 liée au contexte d'inflation avec des surcoûts au niveau des postes de transport, d'alimentation, d'électricité, de combustibles et de nettoyage extérieur.

Au niveau des charges de personnel, on constate une hausse liée à l'augmentation de la valeur du point constatée en année pleine en 2023, aux mesures Segur et Laforcade (3 mois extensions Segur Socio-éducatif de financement complémentaire en 2023), aux recrutements supplémentaires par rapport à 2022 en personnel non médical et aux remplacements en CDD. Ces hausses de charges de personnel sont atténuées par une économie dont le facteur est principalement la vacance de postes en catégorie Médical et Paramédical, particulièrement notable au niveau de quelques CMPP. Cette situation involontaire est la conséquence des difficultés de recrutement dans ces métiers, communes à l'ensemble du secteur.

Dans le cadre de la politique salariale de l'ARISSE, des provisions sont faites en 2023 pour le versement de la prime PPV et pour la médaille du travail. Le coût de la mutuelle ayant augmenté en 2023, la part employeur a été réhaussée pour atténuer l'impact sur la part des salariés, ce qui explique le surcoût constaté.

Les frais de siège sont en hausse en raison du changement de mode de calcul à partir de 2023 suite au nouveau CPOM ESMS.

Au niveau des charges financières, nous constatons une hausse liée à une provision pour dépréciation des obligations sur la Vie associative en raison de la tendance haussière des taux depuis plusieurs mois et une hausse liée à l'augmentation des taux sur les emprunts indexés sur le taux du livret A qui a augmenté.

La dotation aux amortissements et provisions est en hausse du fait des nouveaux investissements de l'association, mais également en raison des CNR accordés en 2023 et non encore utilisés.





### *Les produits*

**O**n constate une augmentation des produits d'exploitation entre 2022 et 2023 liée essentiellement à la hausse de la dotation globale de financement. Cette variation s'explique par le taux de reconduction de la dotation globale 2023 qui est porté à +2,53% pour financer l'impact de l'inflation et de l'augmentation de la valeur du point, la compensation des mesures Segur et Laforcade en année pleine, le complément de dotation accordé pour le financement l'UEMA en année pleine en 2023 et les mesures nouvelles accordées pour le nouveau CPOM ESMS. Des CNR ont été accordés en 2023 par l'ARS médico-social pour un montant total de 1862K€ (dont 952K€ pour financer le projet d'extension de l'IME ALPHEE et 288K€ pour le projet de reconstruction du CMPP de PALAISEAU). La dotation globale des deux établissements sanitaires augmente également grâce à la réforme du financement des activités de psychiatrie.

Les produits financiers sont en hausse en raison de l'augmentation des taux de rémunération des placements, notamment sur les comptes sur livrets.

### *Le Résultat*

**L**e résultat excédentaire de 2 055K€ constaté en 2023 s'explique donc essentiellement par l'augmentation de la dotation mais également par l'involontaire économie sur les charges de personnel liée aux vacances de postes notamment en catégorie Médical en augmentation entre 2022 et 2023.



### Le bilan

**L**es fonds propres augmentent en 2023 grâce aux affectations des excédents antérieurs en réserves d'investissement et réserves de compensation des déficits ainsi qu'aux subventions accordées en 2023 (dont subvention CNSA de 538K€ pour le projet d'extension de l'IME ALPHEE). Les fonds dédiés sont en hausse en raison des CNR accordés par l'ARS en 2023.

Les acquisitions d'immobilisations en 2023 sont réalisées sans nouvel emprunt et concernent notamment, les travaux de rénovation énergétique à l'IME les Metz, au CTJ et au SESSAD EPSIS, les travaux d'aménagement du CMPP D'ETAMPES et les travaux d'aménagement du CMPP de PALAISEAU ....

Au niveau de l'actif circulant, on note une augmentation des créances en 2023 liée au paiement de la dernière tranche de dotation globale 2023 qui ne s'est pas effectué au cours de l'exercice contrairement à 2022.

Les valeurs mobilières de placement sont en baisse en raison de la vente de quelques titres de placement. Les CNR accordés en 2023 et non encore utilisés ainsi que la hausse de la dotation globale justifient la hausse des disponibilités.

La situation financière de l'ARISSE est saine et favorable aux perspectives de développement de l'offre de soin ainsi qu'au financement de projets d'investissement visant à améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des salariés.

# L'année 2023 *en actions*

## Ça bouge à l'ARISSE

### Une société inclusive comme horizon

L'association ARISSE a organisé le samedi 9 décembre dernier son séminaire dont le thème était « une société inclusive comme horizon ».

Charles GARDOU, anthropologue, pédagogue et professeur des universités français, spécialisé dans les questions relatives au handicap, en particulier dans les analyses culturelles du rapport des sociétés avec les personnes handicapées, était l'invité et intervenant principal de cette journée. Il nous a éclairés sur sa vision de l'inclusion.

Des tables rondes se sont succédées tout l'après-midi pour mettre en lumière les témoignages des établissements, parents et professionnels autour de ce thème d'actualité.



#### **Préambule de Monsieur Atef GHALI, Directeur Général de l'ARISSE**

« Partageons ensemble cette question de l'Inclusion, comme un horizon.

L'horizon où le ciel et la terre semblent se joindre. Où le ciel et la mer semblent se confondre. L'horizon, comme par nature, s'éloigne à mesure qu'on veut s'approcher.

L'inclusion est une dynamique, ce n'est pas un objectif en soi.

C'est une dynamique car les choses aussi changent et évoluent.

Notre vocation, en tant qu'ARISSE, c'est cheminer vers cet horizon. »



## **Introduction par Monsieur DREANO, Président de l'ARISSE**

### **La société inclusive,**

« Incline dans les dispositions de notre République, un cadre d'exercice associatif, d'expression et d'actions, autorise depuis juillet 1901, la possibilité, pour ceux qui s'y aventurent, dans les limites de cette loi, de pouvoir prendre, l'initiative et le risque, de chercher à apporter une réponse à un problème de leur choix ; situation que l'institution publique, disons l'ordre établi du moment, ne veut pas, ne peut pas ou ne sait pas satisfaire, pour tout ou partie ou différemment.

À ce titre et dans ce cadre, alors opportunément le plus souvent favorablement accompagné et contrôlé par l'Etat, qui peut en partager alors le bien fondé, l'anticipation et l'amorce ;

- Certaines valeurs et principes, altruistes, philanthropiques, humanistes.... Portés par des collectifs militants, (différemment concernés) mais authentiquement préoccupés du bien-être de l'autre, vont trouver là une voie d'excellence, une issue, pour faire profession de ce vigilant état d'esprit, de cette éthique ;
- Ainsi que de s'essayer, selon les circonstances, à créer et exploiter, dans ces interstices de l'Etat, les conditions jugées, alors et selon, les plus justes, afin de les expérimenter ; auprès de leurs semblables ; semblables dont la situation particulière, singulière, « extra ordinaire »..... Ne trouve pas, selon eux, la place et le traitement convenables ; traitement qui leur correspond et que l'on aimerait, convenu.

En ouvrant ce séminaire, intitulé "La société inclusive parlons en"; selon le titre d'un des ouvrages de monsieur Charles Gardou qui a accepté de nous accompagner dans notre réflexion ; j'ai cru bon, d'où je parle, soit de ma position de Président, garant du sens de notre mission et de son cadre ; mais aussi de mon histoire dans un secteur qui m'a fait et que j'ai un peu fait ; de centrer cette ouverture sur le rappel de nos origines et de notre paradigme identitaire ; non pour vous les apprendre,

- Mais connaissant l'inertie toujours possible de l'institué, ses tendances entropiques, les éventuels esprits de corps, l'usure institutionnelle, l'attrait du pouvoir fonctionnaire, les caprices et arrangements de la mémoire, .....
- Combien il est important de ne pas oublier,
- Que si le progrès, c'est évidemment la capacité d'introduire du nouveau dans l'ordre établi,
- C'est aussi de savoir entretenir, protéger, contenir et, si l'on peut oser à propos, ce néologisme, transclure ; soit maintenir , traversant, présent, latent, vivant, disponible ; ce qui fait que, quoi que l'on puisse rationnellement de mieux en mieux circonscrire, dénommer. Différemment ; ce qui, fondamentalement, en fait mouvement, ce qui trans et anime est que ce que l'on promet, reste, toujours chargé et porteur de la consubstantielle et originelle bienveillance instituante et que l'institution ne prend pas insidieusement le pas sur la cause et sur ses acteurs.

Héritier de longue date de ces valeurs et de leurs principes, où les vertus du dedans comme du dehors, de l'ouvert comme du clos, on fait et font synergiquement et différemment progresser ou régresser ces principes d'altérité et d'autonomie ; il était logique, tout ceci étant dit, compris et retenu ; les concepts se faisant, évoluant, que dans ces perspectives, l'ARISSE embrasse elle aussi l'inclusion, telle que nous l'entendons ; les valeurs et principes de notre association ne s'en trouvant pas modifiés.

C'est ainsi, sans abandonner les besoins précédents, qu'introduisirent successivement les notions d'adaptation, d'insertion, d'intégration sociales, concepts qui à leur façon on fait et font évoluer le sens de la fonction, du statut et du rôle de la place que l'on accorde aux fragiles ; tous aspects dont nous restons parties prenantes mais que suivant ce mouvement, toujours dans ce sens, avons depuis cinq ans maintenant, cru bon de modifier le I de notre acronyme.

L'adhésion à ce nouveau concept, occasion là de le redire,

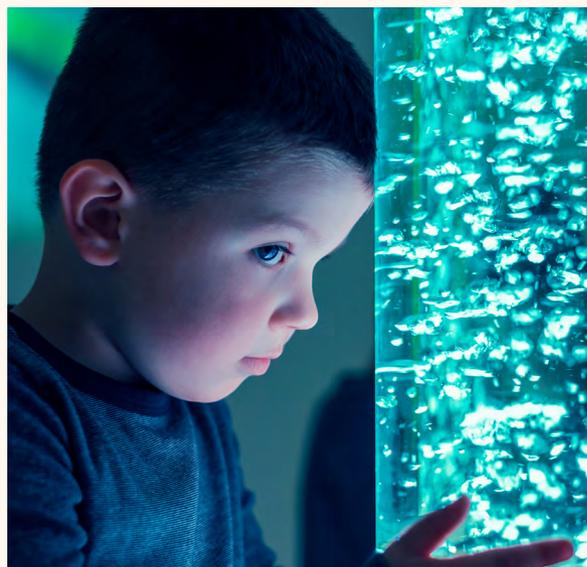
- N'étant pas pour opter pour un principe, préconçu, abouti, régulé, destiné à être appliqué dans un cadre différent qui nous absorberait peu à peu, sous des normes technocratiques d'où qu'elles viennent ;
- Mais comme une notion actualisée, plus globale ; une invitation à la fois plus synthétique et plus ouverte, plus diverse, qui reste toujours attentive, au fait que toute situation est à considérer dans la complexité des sphères de tous ordres qui la rendent singulière ; sujette alors d'accompagnements sur mesure, où les parcours s'aménagent en cours, entre les savoirs faire et procédures qu'impose à la raison l'expérience et d'autres approches et processus que secrètent et éprouvent l'imprévu et ses émotions. Toutes choses qui tempèrent les hégémonies et certitudes et font que le nécessaire et incontournable appui des sciences et du droit, cadres qui eux aussi évoluent, restent, eux aussi, fondamentalement tributaires de l'apport d'engagements relationnels, de part et d'autre collectivement partagés.

Le choix de ce thème étant retenu par le bureau pour notre séminaire bisannuel, pour son actualité, ses résonances et ses très nombreux abords possibles :

- Évidemment celui du sort et de la promotion dans ce sens des enfants qui nous concernent -
- Mais aussi celui de la place des parents qui nous les confient
- Des idées qui nous éclairent et qui nous guident
- De notre organisation
- Des équipes où chacun d'où il est joue son rôle
- Sans oublier l'incidence des facteurs socio-économiques et politiques.

Tous éléments à prendre en compte et dont il revient maintenant, conformément à notre règlement associatif d'en confier au Conseil Technique et Scientifique le soin d'en choisir l'amplitude et l'exploit ; ainsi et tout d'abord qu'au Directeur Général et son équipe sans lesquels une telle manifestation de vous tous (au demeurant trop rare) serait impossible.

Bonne et utile réflexion ; souhaitons qu'en parler ne nous fasse pas faire l'économie de le faire, mais qu'une meilleure intelligence des choses qui, à l'épreuve des débats et des pratiques peuvent se lier, permettent à chacun où nous sommes de satisfaire au mieux cette exigence.





## **Le mouvement inclusif** **selon Charles GARDOU**

**A**nthropologue et professeur des Universités, Charles Gardou a fondé et dirige la Collection Connaissances de la diversité aux Éditions Érès, où il est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels « La société inclusive parlons-en ! » et « La fragilité de source ». Ses travaux portent sur la diversité et les fragilités humaines, dont il interroge le sens au gré de situations ou de contextes toujours singuliers.

« Les valeurs de respect de la dignité de chacun, de solidarité et de bienveillance, qui sont les vôtres à l'ARISSE, sont fondamentales. Ce que vous réalisez, de manière personnalisée, en référence à ces valeurs, est infiniment précieux et plus encore en un temps désarmant, en manque de repères et de sens. C'est une manière concrète de corriger les injustices de la vie et d'exprimer, en actes, que les plus fragiles d'entre nous ne sont pas ainsi tout à fait orphelins, ceux que l'ARISSE accueille et accompagne », dit en ouverture Charles GARDOU, qui a très tôt consacré ses travaux aux situations de handicap, en prenant également en compte leur dimension sociale et culturelle. »

### *« Le handicap est un puissant signifiant culturel et social »*

« ...Le handicap n'est jamais une situation exclusivement individuelle. C'est à la fois une expérience qui façonne la vie d'une personne et un « événement » à dimension collective, aux résonances complexes sur l'environnement et le social...

Dit autrement, le handicap est un phénomène social total, selon l'expression de Marcel Mauss, qui ne peut s'appréhender qu'en situation. Il se construit dans des interactions avec les proches (parents, fratrie, compagnes ou compagnons, aidants), les professionnels exerçant auprès d'eux dans les lieux de soin, d'accompagnement ou d'éducation et l'environnement plus large.»

« Le rôle des facteurs environnementaux et l'inconditionnalité des droits affirmés sans concession »

« La France a signé dès 2007 et ratifiée en 2010 la Convention Internationale de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, dont l'optique inclusive constitue le coeur même. Cette convention est l'un des 9 principaux traités internationaux des droits humains. Le rôle des facteurs environnementaux et l'inconditionnalité des droits y sont affirmés sans concession...

On n'a pleinement pris conscience, comme il se devrait, des évolutions que cette Convention appelle en tout domaine, ni les engagements qui lui sont attachés, ni les mutations culturelles requises. Car il s'agit avant tout d'une affaire de culture. Dans tout secteur, le challenge à relever n'est pas seulement structurel ou technique, il est culturel. On le sait ou le pressent, sans peut-être en évaluer l'ampleur des enjeux humains, éthiques, économiques, sociaux et politiques... »

*« Les savants messagers des variations de la condition humaine »*

« Les réalités existentielles de ceux qui vivent le handicap au quotidien révèlent les limites de ce que l'on dénomme l'inclusion. Prévenant toute vision catégorisant et hors sol, ce sont les « experts de l'intérieur » qui conduisent au cœur problématique des situations vécues. Ils obligent à porter le regard au-delà de l'abstrait et du général, là où l'on voit la palette aux multiples nuances de la fragilité. Ils sont les savants messagers des variations de la condition humaine, reconnue à sa source, avec ses oscillations biologiques, culturelles ou situationnelles, parfois désarmantes.

S'il est une possibilité de compréhension, elle se trouve sur le chemin de ceux qui en font l'expérience et de leurs proches. Ce sont eux qui, selon un itinéraire que nul ne peut faire à leur place, en éprouvent les résonances. Leur savoir en première personne, leur expertise par le dedans, informelle, existentielle, est à même de nourrir, de manière irremplaçable, les savoirs de l'extérieur, distancés et formels. La connaissance ne peut s'exempter de leur intelligence insubstituable des choses de leur vie... »



*« Il n'est pas besoin de label pour certifier l'origine humaine, en garantissant la qualité et la conformité ».*

« Il n'y a qu'une intériorité de naissance, pas d'extériorité de nature. Quels que soient les aléas de la naissance ou du cours de la vie, chaque vivant, maillon de la chaîne généalogique, est inclus, de génération en génération, dans la lignée humaine par son ascendance même... »

*« Le processus inclusif n'est rien sans inclusivité du milieu »*

« Le risque est de nous laisser entraîner par les mots ou de les laisser penser à notre place. Ainsi, les risques inhérents à l'usage abusif du mot inclusion sont réels. Son étymologie, ses définitions comme ses usages renvoient à « la présence d'éléments hétérogènes ou étrangers n'appartenant pas aux constituants normaux du milieu où ils sont pris et dont ils sont susceptibles d'altérer les propriétés ».

« Même décorée avec les mots de l'inclusion, l'exclusion reste l'exclusion, malgré des prévenances qui voudraient en amenuiser l'impact. Ce ne peut pas être une fin en soi de « mettre dedans », de placer, par assignation mécanique, des éléments, prétendument extérieurs, à l'intérieur d'un milieu, qu'il soit éducatif, professionnel, culturel, etc. Demandons-nous avant tout s'ils peuvent s'y mouvoir et s'y réaliser sans les conditions nécessaires au plein droit à une place, à une participation à la vie sociale, culturelle et civique.

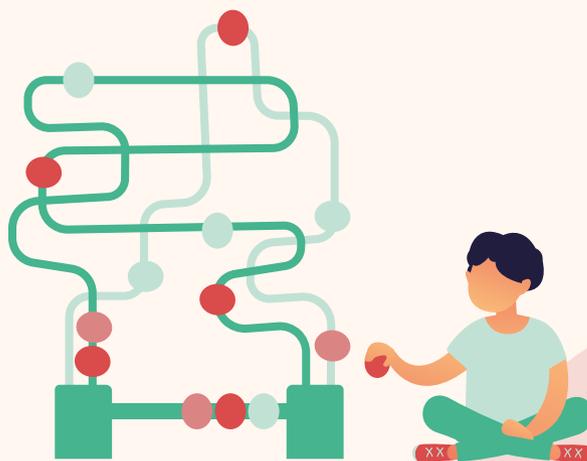
Le processus inclusif n'est rien sans inclusivité du milieu. Aussi longtemps que cette question sera esquivée, l'avancée du mouvement inclusif se trouvera entravée. Sa substance lui sera ôtée. Comment, par exemple, exercer son pouvoir d'agir, sa liberté de choisir sa vie, son droit à l'autodétermination dans un contexte entravant, sinon inaccessible ? Comment révéler et déployer ses capacités dans un environnement fait d'empêchements ?

Faire de l'inclusion ou être inclusif : on ne parle pas de la même chose. L'ajustement de la pensée est inséparable de celui de l'action. Être inclusif, c'est prendre soin de l'ensemble des résidents de notre demeure commune, à des fins d'accomplissement et d'émancipation de chacun, quels que soient les aléas de sa naissance ou du fil de sa vie. Ce qui exige de l'aménager pour la rendre habitable par une adaptation des environnements à la diversité des besoins, des projets et des destins ; par des aménagements équitables, des compensations créatives, des accommodements, des manières diversifiées de faire, de dire, de relier, d'interagir. En somme, par toute une gamme de plans inclinés, pas seulement architecturaux mais également éducatifs, professionnels, culturels, afin de la rendre accessible, en supprimant les exclusivités et les écueils récurrents, à la fois dénoncés et entretenus. Ils ne sont pas une fatalité.

Ainsi entendu, il apparaît justifié d'abandonner le mot « inclusion », pourtant sur toutes les lèvres, qui expose à des pratiques contraires qui peuvent opérer librement. Seule fait sens sa forme adjectivale, aisément déclinable selon les pièces de la mosaïque sociale : entreprise inclusive, école inclusive, habitat ou tourisme inclusifs, etc. Loin d'être une pirouette avec des mots ou une forme de dérobade, cette inflexion terminologique dessine d'autres horizons anthropologiques et éthiques, ainsi que des voies renouvelées pour la pensée et les pratiques éducatives, sociales et politiques. L'ajustement de la pensée est inséparable de celui de l'action. »

*« On ne peut changer la société, sans que chacun n'y apporte sa pierre »*

«Le mouvement inclusif rappelle, si besoin était, que le destin d'une société est d'être éternellement en chemin. Pour le dire différemment, c'est un édifice fait de matériaux altérables, toujours à construire et à reconstruire pierre par pierre. Il appartient à chaque génération, avec ses propres plans et outils, d'en parfaire l'architecture. Chacun est au monde pour contribuer à son édification. Il nous appartient de saisir l'occasion qu'offre le mouvement inclusif de faire cause commune, sans espérer illusoirement l'intervention d'un architecte de génie. Notre engagement individuel et collectif est en jeu : on ne peut changer la société sans que chacun n'y apporte sa pierre et ne renouvelle sa façon de la concevoir. C'est le sens même de l'action de l'ARISSE.



## Patrimoine

**D**ans le cadre de ses orientations stratégiques, l'ARISSE mène depuis plusieurs années une politique de rénovation et de réhabilitation des locaux des établissements et services qu'elle gère.

L'association travaille à veiller aux contrôles réglementaires liés à la sécurité, établir un plan de rénovation et réhabilitation des locaux avec un focus particulier sur les performances énergétiques.

L'objectif de cette politique est l'amélioration :

- des conditions d'accueil des enfants accompagnés et soignés et de leurs familles
- des conditions de travail de ses professionnels au service des enfants afin de développer l'activité et de promouvoir l'émergence de projets innovants.

Pour mener à bien cette politique, l'association met tout en œuvre pour diversifier les financements.

Ainsi

- Elle mobilise ses fonds propres
- Elle fait appel au Fonds de Dotation ARISSE
- Elle fait appel aux partenaires privés et publics.

Cette diversité des contributions financières permet de concrétiser des projets qui ont un impact sociétal fort.

Des aménagements dans de nombreux établissements ont été entrepris en 2023 :

- Climatisation et chauffage, plomberie
- Mises en conformité et rénovation peinture
- Amélioration de l'électricité et menuiserie

Pour ce qui est des déménagements, le CMPP d'ETAMPES s'est installé dans de nouveaux locaux.



## Éco-responsabilité

**A**ujourd'hui, la politique nationale de santé engage les établissements sanitaires et médico-sociaux à développer une stratégie intégrant les bonnes pratiques de développement durable. C'est une responsabilité sociétale et environnementale que l'ARISSE porte depuis quelques années.

### Le patrimoine immobilier

L'association ARISSE développe sa stratégie patrimoniale en accord avec les principes de développement durable. Les nouveaux établissements répondent aux nouvelles attentes énergétiques et les anciens bâtiments font l'objet d'adaptations et de mises en conformité.

Le plan d'investissement de l'ARISSE prévoit de nouveaux projets incluant systématiquement des constructions plus durables et respectueuses de l'environnement. Les espaces verts occupent également une place importante dans ces nouvelles installations, autant pour la contribution à la vie de la cité que pour les bienfaits thérapeutiques (jardins thérapeutiques).

### La gestion informatique et téléphonie

L'informatique est un des points les plus énergivores. Il existe des leviers, mis en place dans notre association et ses établissements, pour baisser son empreinte carbone et, par la même occasion, réduire la facture énergétique : installation de matériel adapté aux besoins, recyclage des appareils changés, consignes de mises en veille et d'extinction des ordinateurs le soir et durant les périodes de fermeture des établissements...



### La gestion administrative

La gestion du papier en entreprise est un vrai challenge. Les consignes de l'ARISSE envers ses salariés sont diffusées dans tous les établissements : pas d'impression sauf si nécessaire, lecture à l'écran des mails et des documents, on réutilise et on recycle le papier !

### La gestion de l'énergie

La consommation énergétique des structures de l'ARISSE représente un coût très important. L'enjeu est d'engager les établissements dans la transition énergétique, pour diminuer les dépenses, améliorer la performance des bâtiments et le confort des usagers et des salariés.

Les hausses récentes du coût de l'énergie ont incité l'association à communiquer auprès des salariés des établissements. Une affiche a été diffusée pour rappeler les bons gestes à avoir : veiller à ne pas dépasser 19°C dans les établissements, remplacer les sources de lumière par des leds, ne pas laisser les fenêtres ouvertes, éteindre les appareils informatiques après utilisation...une multitude de bonnes pratiques qui sensibilisent les salariés dans une démarche globale.

De nombreuses autres démarches sont développées par nos prestataires que nous sélectionnons désormais pour leur approche environnementale. Cette condition est devenue un point d'exigence dans la négociation contractuelle.

## Qualité/DUI

### Le déploiement du DUI

**E**n novembre 2023, nous avons franchi des étapes déterminantes dans le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI). Les activités de ce mois ont inclus la réunion de lancement du projet, la signature des unités opérationnelles (UO), l'identification des sites pilotes, et l'évaluation des besoins en formation. Ces actions fondamentales ont posé les bases pour la suite du projet.

En décembre 2023, les efforts se sont concentrés sur l'audit structurel administratif et le paramétrage structurel administratif, des processus cruciaux pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et structurée du DUI. En parallèle, le paramétrage des admissions a été réalisé pour garantir une gestion fluide des nouveaux utilisateurs. De plus, nous avons procédé à l'envoi du formulaire F 413, nécessaire pour la déclaration des administrateurs techniques autorisés à commander des certificats logiciels, complétant ainsi les exigences administratives du projet.

Ces étapes réalisées avec succès nous permettent d'avancer de manière structurée vers la phase opérationnelle du déploiement du DUI, en assurant une base solide pour les prochaines étapes du projet.





### **La qualité à l'ARISSE**

En 2023 et dans le cadre de notre programme de mise en œuvre de la démarche qualité, nous avons lancé le déploiement progressif d'AGEVAL :

Des sessions de formation ont été organisées afin de s'assurer que tous les modules sont bien compris et correctement appliqués par la RAQ.

### ***POUR 2023***

- Module Audits : Le module Audits a été lancé le 19 octobre et est en cours de mise à jour continue.
- Module Plan d'actions : Ce module a été activé le 17 novembre et est également en cours de déploiement.

Ces activités démontrent notre engagement à fournir les outils nécessaires à nos équipes pour optimiser les processus et garantir un haut niveau de qualité et de conformité. Nous continuons à surveiller et à améliorer ces modules pour assurer leur efficacité et leur adéquation avec nos besoins opérationnels.

## **Les partenariats, pierres angulaires de l'accompagnement des enfants**

**L**es établissements de l'ARISSE ne peuvent se dissocier d'un partenariat fort avec les institutions, organisations, collectivités et autres partenaires qui permettent à chaque enfant un accompagnement complet et un véritable épanouissement.

L'ARISSE accorde une grande importance à tous les partenariats, quelles que soient leur forme et le degré d'implication de chacun.

Les principaux partenaires sont :

- **Les familles**, premier partenaire : sans ce lien, aucun travail ne peut s'effectuer auprès de l'enfant.
- **L'ARS** en tant qu'autorité de contrôle et financeur. Ce partenariat s'inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans.
- Partenaires en amont de la prise en charge des enfants (PMI, Centres hospitaliers de pédiatrie ou de neuropédiatrie, services de néonatalogie, médecins libéraux...) ou de nos partenaires durant le suivi de l'enfant (Structures petite enfance, écoles, paramédicaux, PMI, Services sociaux...) ou encore de nos partenaires en aval, lorsque nous orientons l'enfant vers d'autres structures (CMP, CMPP, SESSAD, IME...) ou enfin lorsque l'on travaille conjointement avec ces services de soins, notamment avec la pédopsychiatrie.
- **L'Éducation Nationale**

- L'intersecteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, la MDPH, l'ASE, des foyers de placement.
- Les médecins libéraux, les paramédicaux libéraux (psychologues-orthophonistes-psychomotriciens)
- L'Association des CMPP (ACMPP)
- Les services du Conseil Régional et des Conseils Départementaux de nos établissements,
- **Les Mairies** des territoires de nos établissements avec lesquelles nous mutualisons nos équipements afin de contribuer à l'enrichissement de l'action sur le territoire et permettre aux jeunes accompagnés une ouverture et une inclusion dans la ville (services des sports, médiathèques, cinémas, théâtres, conservatoires de musique...).
- les SEGPA et classe ULIS du secteur.

De nouveaux partenariats locaux entre l'Éducation Nationale, les écoles et les établissements de l'association ARISSE ont été initiés depuis 2020 avec en particulier des projets lancés en 2022 au SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) Arélia de Villeneuve-Saint-Georges (ARISSE).





### A – Le DAR

Depuis septembre 2021, nous avons ouvert le « Dispositif d'Auto Régulation », ou DAR, sur la commune de Villeneuve Saint Georges au sein de l'école Saint Exupéry B.

L'objectif est de permettre la construction d'une culture commune vers une école d'autorégulation.

Le dispositif permet une guidance spécifique sur les particularités autistiques, mais également un transfert de compétences, une généralisation des outils pédagogiques et éducatifs, la construction d'une culture commune qui prend vie dans le projet d'école, ainsi qu'une guidance parentale importante.

7 enfants sont inscrits au DAR lors de l'année 2023. Ce dispositif s'adresse à des enfants du CP au CM2 donc 6 ans à 11 ans possibles.

Les enfants sont scolarisés dans leur classe ordinaire et bénéficient de l'étayage d'une équipe médicosociale en interne à l'école. Les modalités d'intervention sont individuelles ou collectives. Un accompagnement des familles est proposé selon les mêmes modalités que le SESSAD. Le DAR a atteint le fonctionnement attendu selon le cahier des charges et s'inscrit pleinement dans le projet d'école.

### B – L'UEMA

Depuis septembre 2022 nous avons ouvert une UEMA au sein de l'école Victor Duruy de Villeneuve Saint Georges.

Cette Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) en partenariat avec l'éducation nationale, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS, a vu le jour en 2022. Il s'agissait d'implémenter une équipe médico-sociale au sein d'une école de la ville pour travailler en équipe avec l'Éducation Nationale et la municipalité. Implanté sur la commune, le SESSAD Arélia dispose déjà d'un réseau bien établi et de liens solides. Les partenaires locaux mettent en avant l'expertise de l'association dans l'accompagnement des « TSA » (Troubles du Spectre de l'Autisme) de l'enfance à l'âge adulte, et de l'accueil précoce, son expérience dans la direction d'établissements et services médico-sociaux oeuvrant pour l'inclusion, sa « réactivité » dans ses propositions à la création de nouveaux services.

Cette classe spécialisée a accueilli 7 enfants TSA en 2023. Le projet et l'accompagnement des enfants sont portés par une enseignante de l'éducation nationale et une équipe médicosociale.

## Mécénat

**A**u-delà des dotations annuelles qui couvrent les frais de fonctionnement, de nombreux projets nécessitent des fonds privés supplémentaires pour garantir leur bonne réalisation.

L'ARISSE bénéficie de partenariats pour mener à bien son accompagnement auprès des enfants. Chaque année, des particuliers, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions et nous aident au développement de beaux projets.

Il existe plusieurs types de partenariat :

- Le mécénat de compétences avec la mise à disposition de salariés sur leur temps de travail,
- Les financements d'entreprises pour des projets ou la fourniture de matériel, de structures.
- Et les collectes de dons animées par la générosité publique de nombreux donateurs.

En 2023, de nombreux donateurs ont participé à cet élan de générosité. Et des particuliers qui ont fait des dons en ligne sur notre plateforme Internet !

En 2023, des projets de MÉCÉNAT ont vu le jour dans nos établissements : Merci à la Compagnie théâtrale du Nombre d'Or et à JM MUSICAL pour leur confiance et la mise en place des partenariats. Merci également à la Fondation du PSG pour l'accompagnement des jeunes de Jouy en Josas.

## MERCI À TOUS NOS DONATEURS !





### **Partenariat Compagnie théâtrale *Le Nombre d'Or***

Historiquement, la Compagnie du Nombre d'Or organisait une soirée caritative à laquelle participait l'association ACANTHE à l'origine, avec l'ARIS, de la création de l'IME ALPHEE. L'association ACANTHE ayant fusionné avec l'ARISSE, c'est tout naturellement que la compagnie du Nombre d'Or nous a proposé de réitérer cette belle soirée le vendredi 1er décembre 2023 à l'Asiem Paris.

Un grand Merci à la compagnie du Nombre d'Or pour sa représentation du « Souper » et aux nombreux spectateurs pour leur générosité envers les associations présentes, dont l'Arisse !

### **Partenariat JM MUSICAL**

Les ateliers d'exploration sonores autour des Structures Sonores Baschet interviennent auprès du CAMSP ARISSE Les Boutons d'Or de Saint-Michel-sur-Orge, avec un nouveau groupe d'enfants.

Ce projet est co-financé par la DRAC, partenaire d'origine du projet, l'ARS IDF et par et par le Fonds Entreprendre pour Aider ainsi qu'à son partenaire le Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse – JM France qui a pour mission principale de « transmettre l'émotion musicale ».

Justement, chaque mardi matin, le Conservatoire de Saint-Michel-sur-Orge, autre partenaire, accueille les 7 enfants du groupe et met à leur disposition l'instrumentarium Baschet pour expérimenter le son. Pour soi d'abord, puis en allant au rythme de chacun vers une élaboration collective !

Il s'agit de mettre ces jeunes enfants âgés de 4 à 6 ans dans une démarche créative grâce à l'exploration et l'improvisation pour développer une écoute consciente qui permettra à chacun de s'inscrire ensuite dans un groupe.

Merci à la DRAC, partenaire d'origine du projet, au Fonds Entreprendre pour Aider ainsi qu'à son partenaire le Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse – JM France !



# La vie à l'ARISSE

## La vie des établissements (1/5)

**D**ans les établissements de l'ARISSE, les jeunes bénéficient d'un parcours adapté et personnalisé. Un grand nombre d'activités sont proposées, individuellement ou par groupe, aux enfants accompagnés. Grâce à la créativité et à l'adaptabilité des éducateurs et thérapeutes, de nombreuses sorties et ateliers ponctuent le quotidien.

Difficile de tout présenter tant l'éventail des activités est grand et varié : sorties nature, culturelles, sportives, les visites dans le tissu local de chaque ville des établissements, activités culinaires, informatiques, artistiques...

Voici un petit échantillon de ces ateliers réalisés en 2023 :

### Les équipes du SESSAD ATESSS à la rencontre des professionnels

Contrairement aux autres établissements médico-sociaux, les SESSAD - Services d'Education Spéciale et de Soins À Domicile- sont des structures « mobiles » qui accompagnent les enfants dans une prise en charge « globale » : médicale, psychologique, éducative que l'école seule ne peut pas assurer.

Afin de présenter sa mission et faciliter le lien entre les structures, l'équipe du SESSAD ATESSS de Champs-sur-Marne a souhaité aller directement au contact des lieux d'accueil des enfants.

Plusieurs rendez-vous ont pu être organisés pour faire de la sensibilisation, donner des informations :

- Intervention dans les centres aérés, le périscolaire, les écoles maternelles, élémentaires, et collèges, etc.
- speed dating avec l'Education Nationale...

L'équipe a pu présenter sa mission et rencontrer de nombreux partenaires lors du dernier speed dating organisé par l'Education Nationale à Champs Sur Marne, le 1er février 2023 : instituteurs/trices, animateurs/trices, directeurs/trices des structures d'accueil représentées ce jour-là...



Ce moment permet aux équipes de remettre un apport théorique mais aussi pratique que l'équipe a travaillé. Ces échanges sont ponctués d'interactions avec les équipes scolaires bien sûr, et la transmission d'outils et de documents. Des moments riches d'échanges et de partages autour de l'inclusion des enfants. L'équipe du SESSAD est disponible pour échanger sur les outils qu'elle a construit depuis plusieurs années.

## AMALTHEE aux sports d'hiver !



Du 23 au 27 Janvier 2023, huit jeunes de l'I.M.E. Amalthee de Rosny Sur Seine ont eu la chance de partir à la découverte de la montagne. Accompagnés de six éducateurs, ils se sont rendus à deux pas de la station Les Rousses dans le Haut Jura. L'équipe était composée de quatre jeunes du groupe des petits/moyens et de quatre jeunes du groupe des grands.

C'est un projet qui a été pensé en transversalité et qui s'inscrit dans la continuité des ateliers proposés à l'I.M.E. En effet, tout au long de l'année, les jeunes se rassemblent autour d'événement généralement sportifs. C'était l'occasion pour les professionnels et jeunes des deux groupes d'évoluer ensemble dans un milieu différent. Le résultat est plus que positif car petits et grands ont su se rencontrer, partager des moments forts ensemble et même s'entraider.

Que ce soit sur des skis de fond, des raquettes, des skis, une luge ou en randonnée tous ont fait preuve de courage, d'enthousiasme et d'adresse. Il semblerait aussi que ces activités aient permis à certains de prendre un peu plus confiance en eux.

Tout ce séjour a été financé par l'I.M.E., rendu possible par l'investissement de l'équipe éducative dans son ensemble et par l'intérêt porté au projet par la direction.

## Sensibilisation des familles face aux écrans au SESSAD ARELIA



Le SESSAD ARELIA, a organisé une réunion sur la sensibilisation aux écrans et le contenu vu par les enfants.

Ce fut un moment proposé aux familles pour leur permettre de s'exprimer sur l'utilisation des écrans avec leurs enfants. Le but n'était surtout pas que l'échange soit culpabilisant pour les familles. Le cadre posé était de s'ouvrir à des échanges bienveillants et sans jugement des usages de chacun. En positionnant les parents comme les experts de leurs enfants, il paraissait évident de passer par leurs éclairages pour mieux comprendre les fonctionnements existants, leurs enjeux et leurs impacts. Les équipes du SESSAD souhaitaient aussi valoriser et s'appuyer sur les stratégies déjà existantes à certains domiciles. L'équipe avait donc préparé de quoi piloter la réunion avec diverses questions pouvant ouvrir au débat.

« À quelle fin utilisons-nous les écrans ? Est-ce dans un but récréatif, ludique, source de connaissance, évitement des problèmes ... » Utilisons nous les écrans ou subissons-les-nous ? Quelles peuvent en être les conséquences, ou bien l'intérêt ?

# La vie à l'ARISSE

## La vie des établissements (2/5)

### Fête de la temporalité SESSAD ARELIA

Bienvenue au mois d'Avril...  
On fait la fête en rouge !

Le projet temporalité est né au regard d'une évaluation non standardisée sur la compréhension du temps pour l'ensemble des enfants du groupe des grands accueillis au SESSAD ARELIA.

Pour certains d'entre eux, la terminologie n'est pas acquise mais aussi la représentation du temps qui passe. Au-delà de ne pas connaître les jours de la semaine, l'ordre des mois, des saisons ou des notions HIER /AUJOURD'HUI/ DEMAIN, ils ne se représentent pas ce qu'est une journée, une demi-journée, la nuit, le matin, l'après-midi.

Ainsi, comme nous le savons, chez les enfants, l'expérience permet de mieux assimiler les apprentissages. Au regard d'une expérience vécue, associée à un repère visuel et à un moment de plaisir, les équipes du SESSAD ont choisi de travailler la question des mois et de la représentation de la durée d'une année.

Chaque fête du mois est notée sur un calendrier individuel que les enfants regardent à chaque fois qu'ils viennent au SESSAD, pour travailler sur la date du jour et sur la représentation globale d'un mois.



Chaque mois a une couleur différente associée à la fête. Et en Avril, c'était le rouge ! La salle, les petites activités et l'équipe étaient aux couleurs du mois.

Pour poursuivre dans la démarche d'expérience, les enfants ont des petites missions qui animent la fête. Trouver les codes, donner des jetons pour accéder aux différents aliments : bonbons, chips, gâteaux, boissons.

La relation, le partage et le plaisir sont les maîtres mots de l'expérience. Si cela marque les esprits, ils auront un meilleur souvenir de l'évènement.

Des photos de chaque enfant sont prises afin de créer les petits livrets individuels de l'année.

## Fête mensuelle Crèche multi-accueil Petit Prince Lumière



Une fois par mois, les enfants et les professionnelles du multi-accueil Petit Prince Lumière s'habillent de leurs plus beaux atouts afin de célébrer une journée spéciale.

Cette journée revêt divers thèmes comme le déguisement, la tradition, la plage, Halloween, les tenues de soirée.

Les activités proposées peuvent préparer à cet instant, les enfants décorent, colorient, dansent. Et tous ces petits instants préparent ce grand moment !

C'est l'occasion de venir défiler et danser autour de ce thème. Les enfants participent joyeusement, les professionnelles accompagnent les enfants dans la découverte de chorégraphies, de musiques, de chants. Les familles participent de bon cœur à ces festivités qui parfois se terminent autour d'un goûter et d'un spectacle de danse.

C'est l'occasion de parler, de se connaître, d'échanger en dehors des rituels quotidiens. C'est le moment de partager, de rire, de découvrir. C'est l'instant où l'on peut chanter ensemble d'une même voix, avec nos ressemblances et nos différences.

## Journée de sensibilisation au handicap à l'UEMA



L'école maternelle Victor Duruy de Villeneuve St Georges s'est mobilisée dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme et de la semaine olympique et paralympique.

L'enseignante spécialisée, Mme Batinica en collaboration avec la psychomotricienne Mme Pereira de l'U.E.M.A ont mis en œuvre un parcours sensoriel pour permettre aux élèves de ressentir la sensibilité des enfants TSA.

L'occasion aussi pour l'équipe pédagogique de l'école de traiter la différence à travers la littérature de jeunesse et différents débats menés en classe.

Une fresque de la fraternité a été réalisée par tous les élèves de l'école dont la classe UEMA.

Un grand merci à l'équipe de l'UEMA pour leur travail et leur engagement au quotidien.

Ils ont rejoint l'ARISSE en aout 2022 et depuis travaillent sur un rythme soutenu lié au quotidien de la classe.

Ce travail se réalise dans une relation étroite avec l'Éducation Nationale et nous remercions également l'équipe de l'école Victor Duruy ainsi que la mairie de Villeneuve Saint Georges pour respectivement leur accueil et la mise à disposition des locaux.

# La vie à l'ARISSE

## La vie des établissements (3/5)

### IME ALPHEE, fabrique de champions d'escalade adaptée : PAOUNI, Champion de France d'escalade adaptée 2023 !



Après une victoire au championnat d'escalade adaptée d'Ile de France, PAOUNI, accompagné à l'IME ALPHEE, a de nouveau été sélectionné pour participer au championnat de France qui se s'est déroulé à Montauban.

PAOUNI a passé un championnat de France assez dynamique et convivial. 3 jours qui auront été intenses avec 2 phases de qualifications, (une le vendredi après-midi, une le samedi matin), une demi-finale (le samedi après-midi), une finale (le dimanche matin) et une remise de médaille le dimanche midi. Médaille qui pour la 3ème fois consécutive est en or !

Nous avons aussi pu en profiter pour visiter Montauban et le samedi soir a été très festif puisque nous étions à un gala avec tous les athlètes et les entraîneurs présents tout au long du championnat de France.

PAOUNI a beaucoup dansé et s'est très bien amusé avec d'autres sportifs.

### Initiation à la batterie arc-en-ciel



Faire découvrir la batterie à des jeunes présentant une déficience intellectuelle, c'est un projet original. L'intervenant fondateur du projet d'action culturelle POUM TCHAK Académie et actuel batteur du chanteur pour les enfants Guillaume Albebert, Nicolas Bastos, est intervenu auprès du jeune public de l'IME Arc-en-ciel à Thiais dans le cadre d'ateliers collectifs.

Les jeunes ont pu pleinement profiter des bienfaits de l'instrument. Parfois méconnus dans le secteur médico-social destiné aux jeunes présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles du comportement, la batterie apporte de nombreux bienfaits!

## Ecol'eau à Brunoy



Le jeudi 7 septembre dernier, le syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant Yerres-Seine, le délégataire Suez, l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et la ville de Brunoy organisaient la treizième édition de la journée « Ecol'eau » dont l'objectif est d'initier 150 jeunes enfants et adolescents en situation de handicap à différentes activités nautiques.

Pour ce faire, les participants issus de plusieurs IME dont ARMONIA à Limeil-Brévannes ont participé à plusieurs activités à proximité de la piscine Yves Moreau : au programme pêche, canoë, piscine et jeux.

La journée s'est terminée par une remise de médailles et un goûter.

## Color Run



Terminer l'année en couleur et dans la bonne humeur, c'est le challenge que l'IME LES METZ s'est donné en juin dernier. Un seul mot d'ordre : Couleurs, Amusement et Plaisir !

Il ne s'agissait pas d'être le plus rapide ou de franchir la ligne d'arrivée en premier. L'essentiel était de participer !

À chaque repère du circuit, une projection de couleur.

Entourés des nombreux autres coureurs, les enfants et les professionnels ont vécu un moment exceptionnel qu'ils ne sont pas prêts d'oublier ! Cette course célèbre le partage, le bien-être et le plaisir autour de valeurs sportives et fédératrices.

Et, pour une fois, pas de peur de tâcher le tee-shirt : c'est même obligatoire !

# La vie à l'ARISSE

## La vie des établissements (4/5)

### La méthode Bullinger à Arc-en-ciel

Les méthodes de travail évoluent en permanence et les professionnels de l'ARISSE se forment régulièrement afin d'apporter aux enfants les meilleures techniques et le meilleur accompagnement.

À l'IME Arc-en-ciel, Anne-Cécile Dreumont, Psychomotricienne, a été diplômée sur la méthode BULLINGER (ce qui a été également le cas de Léonard Cazenave, également psychomotricien, au SESSAD La Courte échelle).

Cette construction des représentations se fait en bougeant, en percevant par les différents sens. C'est ce que l'on nomme alors la sensori-motricité. Cette intégration des systèmes sensori-moteurs sera un outil pour comprendre et agir sur le monde.

Cette construction se fait également grâce aux interactions que l'organisme entretient avec son milieu, physiquement, biologiquement et socialement. L'enfant devient acteur de son développement.

Notre rôle à travers ce bilan consiste à accompagner les familles et les personnes extérieures qui s'occupent de l'enfant, à avoir une représentation adéquate du fonctionnement de cet enfant. Il nous permet alors de mieux l'accompagner en séances, en institution ou à la maison.

### Portes ouvertes pour les 15 ans d'Armonia et les 5 ans de Passerelle



Le samedi 23 septembre 2023, l'IME Armonia a fêté ses 15 ans et le service Passerelle ses 5 ans. À cette occasion, toutes les familles des jeunes accueillis et des jeunes partis ces 5 dernières années ont été invités à une matinée Portes ouvertes. Cette matinée a été divisée en deux temps forts.

Tout d'abord, une visite de l'IME et du service Passerelle a été organisée afin de voir différentes expositions. Un système de navettes avait été mis en place afin que les familles, qui le désirent, puissent se rendre au service Passerelle situé à Boissy Saint Léger. En effet, ce service étant sur un autre site, les familles ne le connaissent pas et ce fut une occasion pour elles de le visiter.

Chaque Pôle a présenté une thématique différente en proposant une exposition photos, des démonstrations et des échanges avec les professionnels. Des vidéos sur les activités faites à l'IME ont été visionnées par les familles. Chaque famille a pu repartir avec des livrets leur permettant d'avoir des idées d'accompagnement à reproduire chez eux.

## L'exposition du CTJ au siège social de l'Arisse



L'ARISSE, ce sont les enfants ! Même si le personnel du siège social n'a pas la chance de travailler au quotidien avec les enfants, les équipes organisent les connexions nécessaires pour présenter l'univers des enfants accompagnés par l'ARISSE dans les locaux du siège social. Des expositions temporaires des œuvres des enfants sont organisées dans le hall d'accueil et les enfants concernés sont invités à partager le goûter avec les équipes du siège.

Les salles de réunion et espaces communs sont également décorés des travaux réalisés par les enfants afin d'intégrer les équipes du siège social dans leur univers.

En juin dernier, le CTJ (Centre thérapeutique de Jour) a ouvert les festivités en prêtant une belle collection d'œuvres au siège social. Toutes les équipes du siège et visiteurs ont pu contempler leur travail pendant quelques semaines.

## Mobilité dans les transports

Une fois par semaine, le mercredi après-midi pour une durée de 1h30 environ, 3 jeunes de l'IME Alphée travaillent l'autonomie dans les transports avec leurs éducateurs Pierre, Besma et Estelle.

Paouni, David et Dorian s'exercent à se déplacer le plus souvent dans la ville de Guyancourt dans un but d'inclusion et d'une future autonomie.

« Pour ce faire, on définit un trajet en amont qu'on va effectuer soit en bus soit en train soit les deux.

Les difficultés résident dans les attitudes des autres usagers et dans les perturbations du trafic (les changements de dernières minutes, les bus annulés etc.).

Dans des moments plus rares, le groupe explore des destinations plus lointaines comme l'environnement parisien, véritable fourmilière pas toujours repérant. En tout cas se déplacer parmi la foule est une source d'angoisse pour les jeunes qu'il faut sans cesse rassurer à l'aide des plans, des cartes et d'une posture fiable. Dorian propose souvent de nouvelles destinations et on réfléchit ensemble aux chemins possibles. En tout cas, c'est un atelier très enrichissant pour tous ! »

# La vie à l'ARISSE

## La vie des établissements (5/5)

### Pattacâlins au CAMSP de St Michel sur Orge

Le Groupe Pattacâlins a démarré le 7 mars 2022 de façon hebdomadaire et s'est poursuivi en 2023, notamment grâce aux aides des CNR. Il est animé par l'éducatrice de jeunes enfants, la puéricultrice et une intervenante en médiation animale.

Ses Objectifs sont les suivants :

- Travail autour de la relation avec l'animal
- Procurer du bien-être et un apaisement
- Travail autour du regard, de la parole et de la posture de l'enfant
- Travail global autour du corps de l'enfant
- Approche sensorielle, notamment par le brossage du chien (avec un gant adapté)
- Travail de la place de l'enfant dans le groupe
- Prévention morsure

En 2023, le groupe était constitué de 2 enfants. Ce choix est en lien avec le handicap sévère des enfants accueillis. Le fait d'être « un adulte pour un enfant » permet de répondre au plus près aux besoins identifiés des enfants et d'être en capacité d'accueillir leurs émotions et leurs réactions parfois violentes. Le groupe à médiation animale permet d'accompagner les interactions mais aussi de soutenir des temps privilégiés de bien-être, d'échanges de regards, et de caresses avec le chien.



Le groupe continue d'évoluer au fil des années pour répondre aux besoins des enfants. Cette année une peluche chien et des figurines chiens achetées par l'association Pattacâlins ont intégrés le groupe pour accueillir les enfants à leur arrivée. L'association a aussi acheté deux livres cartonnés dédiés spécifiquement aux chiens (sensoriel et images). Tout ce matériel permet de faire du lien avec le chien visiteur Mousky. Une comptine de début et de fin de groupe a aussi été imaginée pour rythmer le groupe dans le temps.

Tous les ans, un écrit de groupe est remis aux médecins et à la directrice pour faire le point sur le groupe et ses bénéfiques.

Depuis la mise en place de ce projet, il est observé de réels progrès chez les enfants reçus, que ce soit sur le plan du bien-être, de l'apaisement, de la qualité des interactions ou encore de l'émergence de la communication et du langage.

### Groupe « Massage Parents-bébés »



Proposé chaque samedi d'ouverture et fruit de la réflexion menée autour de la mission de prévention des CAMSP, il est encadré par une psychomotricienne et l'infirmière du CAMSP d'Étampes.

Il propose aux parents de bébés de s'initier à la pratique du massage contenant. Il s'adresse aux enfants et aux familles du Sud Essonne, repérés comme vulnérables par les médecins du réseau Périnatalité.

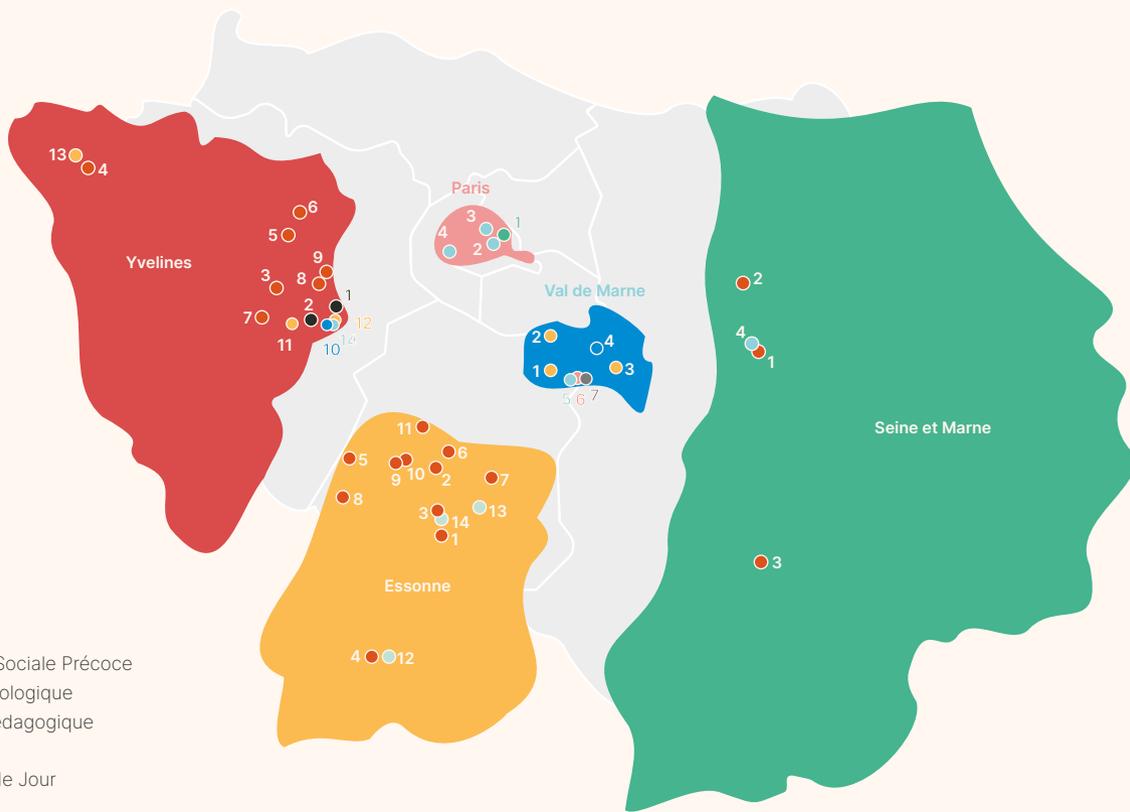
Il peut également représenter un premier pas vers une admission au sein du CAMSP.

### Groupe de parole pour les parents



Ce groupe est proposé les samedis d'ouverture de 9h15 à 10h au CAMSP d'Étampes.

Les deux psychologues proposent à cinq parents de venir échanger sur les difficultés rencontrées autour de la naissance de leur enfant et leur impact. Cet espace permet de soutenir la fonction parentale ; ils peuvent ainsi y évoquer leur parentalité, bousculée par un épisode et un parcours de soin inattendus.



- CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CMP Consultation Médico-Psychologique
- CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- Crèche multi-accueil
- CTJ (HJ) Centre Thérapeutique de Jour
- IME Institut Médico-Éducatif
- SESSAD Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
- DAR Dispositif d'AutoRégulation
- UEMA Unité d'Enseignement en Maternelle

**75 – Paris:**

- 1 Crèche Multi-accueil Le Petit Prince Lumière Paris 20<sup>e</sup>
- 2 SESSAD La Courte échelle Paris 11<sup>e</sup>
- 3 SESSAD Le Passage Paris 11<sup>e</sup>
- 4 SESSAD Les 7 Lieux Paris 15<sup>e</sup>

**77 – Seine et Marne:**

- 5 CMPP Champs-sur-Marne
- 6 CMPP Chelles
- 7 CMPP Melun
- 8 SESSAD ATESSS Champs-sur-Marne

**78 – Yvelines:**

- 1 CMP de Vélizy
- 2 CMP de Buc, Antenne de Vélizy
- 3 CMPP Les Clayes-sous-Bois
- 4 CMPP Mantes-la-Jolie
- 5 CMPP Marly-le-Roi
- 6 CMPP St Germain-en-Laye
- 7 CMPP Trappes
- 8 CMPP Versailles
- 9 CMPP Viroflay
- 10 CTJ Jouy-en-Josas
- 11 IME Alphée Guyancourt
- 12 IME Les Metz Jouy-en-Josas
- 13 IME Amalthée Rosny-sur-Seine
- 14 SESSAD EPSIS Jouy-en-Josas

**91 – Essonne:**

- 1 CMPP Brétigny-sur-Orge
- 2 CMPP Savigny-sur-Orge
- 3 CMPP Epinay-sur-Orge, Antenne de Savigny-sur-Orge
- 4 CMPP Etampes
- 5 CMPP Gif-sur-Yvette
- 6 CMPP Juvisy-sur-Orge
- 7 CMPP Draveil, Antenne de Juvisy-sur-Orge
- 8 CMPP Limours
- 9 CMPP Palaiseau
- 10 CMPP Palaiseau Le Pileu, Antenne de Palaiseau
- 11 CMPP Verrières-le-Buisson
- 12 CAMSP Les Boutons d'Or Etampes

**13 CAMSP Les Boutons d'Or Evry**

- 14 CAMSP Les Boutons d'Or St-Michel-sur-Orge
- 15 CAMSP Les Boutons d'Or Evry
- 16 CAMSP Les Boutons d'Or St-Michel-sur-Orge

**94 – Val de Marne:**

- 1 IME Arc-en-Ciel Thiais
- 2 IME Arpège Ivry-sur-Seine
- 3 IME Armonia Limeil Brevannes
- 4 Service Passerelle Boissy-St-Léger
- 5 SESSAD Arélia Ville-neuve St-Georges
- 6 UEMA Villeneuve St-Georges
- 7 DAR Villeneuve St-Georges

**Crédits :**

Photos : ©Adobe ©Tectone ©Pexels ©PhilippeBesnard, Illustrations : ©vectorjuice / Freepik

Textes : ARISSE, Murielle STASZEWSKI

Réalisation graphique : l'agence RUP

ARISSE

10 chemin de la Butte au Beurre • 78350 Jouy-en-Josas  
0130700708 • [www.arisse.fr](http://www.arisse.fr)



ARISSE